

ROYAUME DU MAROC



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ | ⵙⵔⵉⵎⵓⵏ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Direction Régionale de Tanger Tétouan Al Hoceima

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2014

CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES

PROVINCE D'OUZZANE



قيمة بلادنا سكانها

الإحصاء العام للسكان والسكنى
من 1 إلى 20 شتنبر 2014

SERIE PROVINCIALE

Sommaire

INTRODUCTION.....	5
1. LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION.....	9
1.1. ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE ET REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION	9
1.2. POPULATION SELON LE SEXE ET L'AGE.....	9
1.3. STATUT MATRIMONIAL DE LA POPULATION	12
1.4. FECONDITE	16
2. LES CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION.....	21
2.1. L'APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE	21
2.2. SCOLARISATION	22
2.2.1. <i>Scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans.....</i>	<i>22</i>
2.2.2. <i>Niveau d'étude de la population</i>	<i>23</i>
3. L'ACTIVITE ECONOMIQUE	27
3.1. PARTICIPATION A L'ACTIVITE ECONOMIQUE	27
3.2. POPULATION ACTIVE SELON LA SITUATION DANS LA PROFESSION	29
4. MENAGES ET CONDITIONS D'HABITATION	33
4.1. CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGE	34
4.2. CONDITIONS D'HABITATION DES MENAGES	37
4.2.1. <i>Type d'habitat</i>	<i>37</i>
4.2.2. <i>Ancienneté du logement</i>	<i>38</i>
4.2.3. <i>Statut d'occupation.....</i>	<i>38</i>
4.2.4. <i>Occupation des logements.....</i>	<i>38</i>
4.2.5. <i>Équipement des logements.....</i>	<i>40</i>
4.2.6. <i>Mode d'évacuation des eaux usées.....</i>	<i>42</i>
4.2.7. <i>Autres équipements</i>	<i>43</i>
4.2.8. <i>Distance à la route goudronnée.....</i>	<i>43</i>
Liste des Tableaux.....	45
Liste des graphiques.....	47
Concepts et définitions.....	49
Tableaux statistiques données provinciales.....	53
Tableaux statistiques données communales	63

Introduction

Le recensement général de la population et de l'habitat demeure la principale source en matière de données sur la population au Maroc. De par ses caractéristiques spécifiques notamment l'exhaustivité, le recensement est la seule opération permettant de fournir des données démographiques et socio-économiques sur la population habitant des espaces les plus fins du Royaume.

Le Maroc a connu, depuis l'Indépendance, la réalisation de six recensements. Le premier était en 1960 et le dernier en 2014. A l'occasion de chaque recensement, de nouvelles méthodes sont introduites lors des différentes phases de sa réalisation. Le RGPH 2014, lui aussi, a connu des innovations particulièrement en matière d'exploitation. A cet effet, le HCP a mis de nouveaux services aux utilisateurs du RGPH 2014, notamment :

- Une base de données des indicateurs du RGPH 2014 : l'ensemble des indicateurs issus du RGPH 2014 et relatifs aussi bien à la démographie, l'éducation, l'alphabétisation, l'activité, le handicap qu'aux conditions d'habitation des ménages, sont ainsi déclinés selon les niveaux géographiques (régions, provinces, préfectures, communes et centres urbains), le milieu de résidence (urbain ou rural) et le sexe (masculin ou féminin) et peuvent être téléchargés par les utilisateurs au niveaux des unités territoriales de leur choix et dans des fichiers numériques au format Excel ;
- Une cartographie thématique interactive des données du RGPH 2014 : Il s'agit d'un outil permettant aux utilisateurs d'élaborer leurs propres cartes thématiques dans un environnement attrayant et convivial. Cet instrument offre, ainsi, aux utilisateurs la possibilité de mener, à distance, leurs propres analyses spatiales des données issues du RGPH 2014, déclinées selon les différentes subdivisions territoriales nationales (régions, provinces ou communes) et ce à travers une combinaison des opportunités du Système d'Information Géographique (SIG) et l'utilisation d'images satellitaires de très haute résolution dans les travaux cartographiques.

Dans un contexte national marqué par la régionalisation avancée et l'engagement du Maroc à réaliser les Objectifs de Développement Durable (ODD), le HCP se devait exploiter toutes les opportunités opérationnelles qu'offrent les dernières générations des technologies de gestion et de traitement de l'information pour répondre aux besoins des décideurs publics et privés, à tous les niveaux du territoire national, en matière d'information économique, sociale et culturelle.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la publication par la DRTTA de ce rapport, qui se propose de faire une présentation détaillée des données relatives à la province d'Ouezzane émanant du RGPH 2014.

Les principaux thèmes autour desquels s'articule le présent document sont :

- Les caractéristiques démographiques ;
- L'éducation et l'analphabétisation de la population ;
- Les caractéristiques de l'activité économique ;
- Les ménages et leurs conditions d'habitation.

Ce schéma d'analyse s'est attaché à dégager les tendances des phénomènes étudiés grâce à la comparaison des résultats de 2014 avec ceux de 2004 et à mettre l'accent sur les disparités aussi bien entre les deux sexes qu'entre les deux milieux de résidence.

CHAPITRE I :
CARACTERISTIQUES
DEMOGRAPHIQUES DE LA
POPULATION

1. LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION

1.1. Accroissement démographique et répartition spatiale de la population

D'après les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) réalisé en 2014, 300 637 habitants¹ ont été recensés au niveau de la province d'Ouezzane contre 304 528 habitants au RGPH de 2004, soit un accroissement global de -1,3%.

La répartition de cette population selon le milieu de résidence dénote de la prédominance de la population rurale dont le poids a culminé à 76,6%. Par contre, le taux d'urbanisation ne dépasse pas 23,4% qui reste sensiblement supérieur à celui enregistré en 2004, qui n'était que de 22,1%.

Tableau 1: Population de la province aux RGPH de 2004 et 2014 selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	2004	2014	TAAM ² (%)
Urbain	67 313	70 239	0,43
Rural	237 215	230 398	-0,29
Ensemble	304 528	300 637	-0,13
Taux d'urbanisation	22,1	23,4	-

En termes d'accroissement annuel moyen, la population de la province s'est décrue au rythme de -0,13% durant la période intercensitaire (2004-2014).

Selon le milieu de résidence, la population urbaine de la province a progressé de 0,43% par an, au moment où la population rurale s'est décrue de -0,29% par an. Alors qu'au niveau régional, les populations urbaine et rurale se sont accrues au rythme annuel de 2,45% et 0,21% respectivement.

1.2. Population selon le sexe et l'âge

La population de la province d'Ouezzane est constituée de presque autant d'hommes que de femmes puisque 50,1% de l'ensemble de la population est de sexe masculin. Autrement dit, on y compte près de 101 hommes pour 100 femmes contre environ 103 hommes pour 100 femmes dans la région.

Ce rapport de masculinité, qui permet de mesurer l'importance des effectifs des hommes par rapport à ceux des femmes, varie sensiblement selon le milieu de résidence. En effet, si ce rapport confirme la prédominance du sexe féminin en milieu urbain en s'établissant à environ 99 hommes pour 100 femmes, il est par contre de 101 hommes pour 100 femmes en milieu rural.

En ce qui concerne l'âge, l'examen de la répartition de la population selon les grands groupes d'âges permet de constater que 29,2% des habitants de la province ont

¹ Il s'agit de la population légale

² Taux d'Accroissement Annuel Moyen

moins de 15 ans, 60% de cette population ont un âge compris entre 15 et 59 ans et 10,8% ont 60 ans et plus.

Tableau 2 : Répartition (en %) de la population selon les grands groupes d'âges dans la région et dans la province

Groupes d'âges	Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima		Province d'Ouezzane	
	RGPH 2004	RGPH 2014	RGPH 2004	RGPH 2014
00 - 14 ans	33,2	28,2	33,9	29,2
15 - 59 ans	59,1	63,4	56,8	60,0
60 ans et +	7,7	8,4	9,3	10,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Comparés aux résultats obtenus lors du RGPH 2004, l'on constate une augmentation de la proportion de la population en âge d'activité aux dépens, de la tranche de population âgée de moins de 15 ans, ce qui témoigne qu'un changement notable, en matière de fécondité, s'est opéré durant la période intercensitaire 2004-2014.

Ce changement relatif est constaté également en comparant ces proportions en question à celles relevées pour l'ensemble de la région en 2014, où le poids des moins de 15 ans et celui de la population âgée de 15-59 ans se sont établis à 28,2% et à 63,4% respectivement.

Tableau 3: Répartition de la population de la province selon le groupe d'âges et le sexe au RGPH 2014

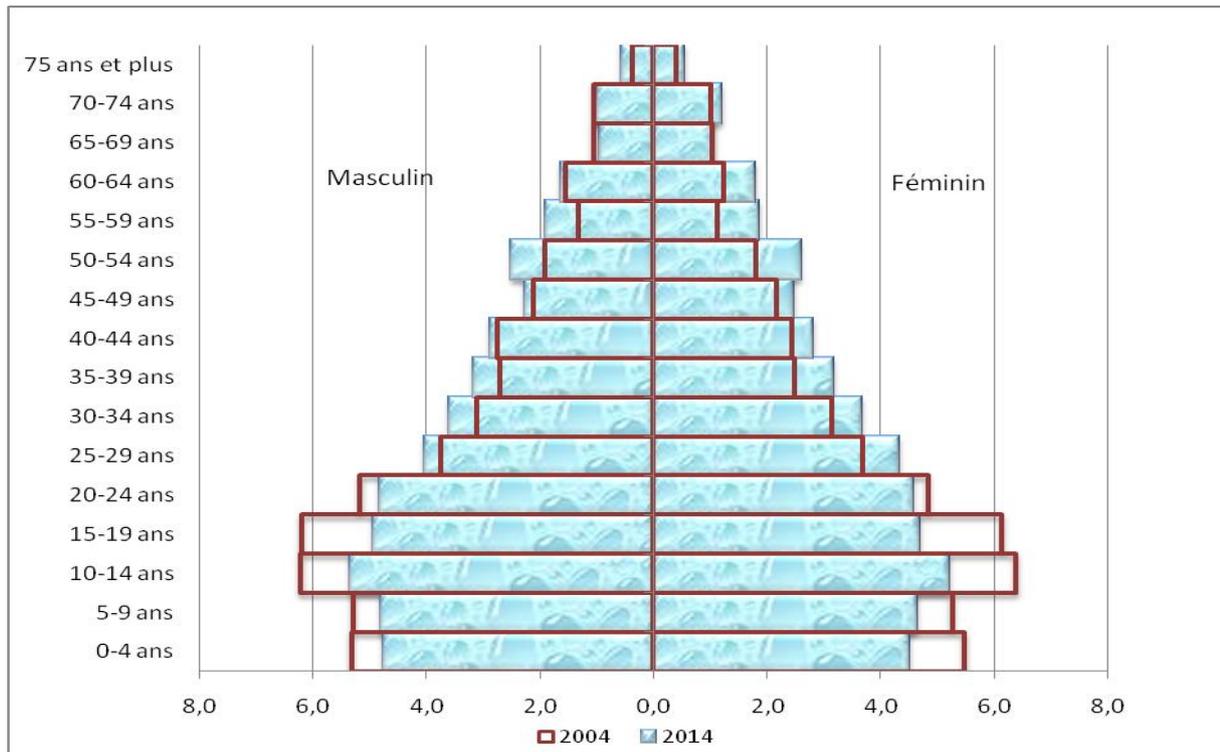
Groupes d'âges	Effectifs			Fréquences (%)		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Groupes quinquennaux d'âges						
00 - 4 ans	14 197	13 430	27 627	4,8	4,5	9,2
05 - 9 ans	14 317	13 809	28 126	4,8	4,6	9,4
10 - 14 ans	15 941	15 489	31 430	5,3	5,2	10,5
15 - 19 ans	14 695	13 964	28 659	4,9	4,7	9,6
20 - 24 ans	14 363	13 617	27 980	4,8	4,6	9,4
25 - 29 ans	12 035	12 891	24 926	4,0	4,3	8,3
30 - 34 ans	10 720	10 918	21 638	3,6	3,7	7,2
35 - 39 ans	9 471	9 419	18 890	3,2	3,2	6,3
40 - 44 ans	8 550	8 349	16 899	2,9	2,8	5,7
45 - 49 ans	6 749	7 307	14 056	2,3	2,4	4,7
50 - 54 ans	7 448	7 702	15 150	2,5	2,6	5,1
55 - 59 ans	5 641	5 481	11 122	1,9	1,8	3,7
60 - 64 ans	4 858	5 311	10 169	1,6	1,8	3,4
65 - 69 ans	2 782	3 044	5 826	0,9	1,0	2,0
70 - 74 ans	2 955	3 553	6 508	1,0	1,2	2,2
75 ans et +	5 025	4 720	9 745	1,7	1,6	3,3
Grands groupes d'âges						
00 - 14 ans	44 455	42 728	87 183	14,9	14,3	29,2
15 - 59 ans	89 672	89 648	179 320	30,0	30,0	60,0
60 ans et +	15 620	16 628	32 248	5,2	5,6	10,8
Total	149 747	149 004	298 751	50,1	49,9	100,0

Le tableau 3, qui présente pour 2014 ces proportions selon le sexe, permet d'apprécier la répartition de la population de la province selon les groupes d'âges quinquennaux. La pyramide des âges qui en donne l'illustration, met en relief, ainsi qu'il a

été constaté, l'effet du changement du comportement procréatif de la population de la province.

En effet, avec une base rétrécie et un élargissement au niveau des âges variant entre 10 et 24 ans, il y a lieu de conclure à moyen terme, à une pression croissante sur le marché de l'emploi et à court terme une réduction du poids de la population en âge préscolaire et scolaire.

Figure 1: Pyramide des âges de la population de la province aux RGPH 2004 et 2014



Toutefois, il convient de noter que ce changement n'est pas spécifique à la province, mais un phénomène d'envergure nationale observé depuis les années 60 sous l'impact de la baisse soutenue du niveau de la fécondité et l'augmentation progressive de l'espérance de vie aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Mais, l'augmentation du poids de la population en âge d'activité pourrait résulter aussi de la migration vers la province des personnes en âge actif.

Mis à part ces indicateurs de structure, la disponibilité de données sur la population ventilées selon certains groupes d'âges fonctionnels pourrait, à bien des égards, être d'un grand apport pour la planification des besoins des habitants dans certains domaines, notamment l'éducation, la santé et l'emploi etc.

En effet, si la connaissance de l'effectif de la population en âge d'activité (15-59 ans) est une donnée requise par les décideurs dans le domaine de l'emploi, il n'en demeure pas moins que la connaissance des effectifs de la population qualifiée de vulnérable est d'une grande importance pour les acteurs dans les domaines de l'éducation et de la santé. Il s'agit en particulier de la population en âge préscolaire (5-6 ans) et

scolaire (7-18 ans), de la population du troisième âge (60 ans et plus) et de la population féminine en âge de procréation (15-49 ans).

Tableau 4: Population de la province selon les groupes d'âges fonctionnels aux RGPH 2004 et 2014 par milieu de résidence

Groupes fonctionnels d'âges	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
âge préscolaire	2 743	9 715	12 458	2 440	9 233	11 673
âge scolaire (7-18 ans)	18 553	70 506	89 059	14 873	56 206	71 079
âge d'activité (15-59 ans)	42 991	130 004	172 995	44 263	135 057	179 320
3 ^{ème} âge (60 ans et plus)	6 554	21 768	28 322	7 159	25 089	32 248
âge fécond (15-49 ans)	19 388	59 091	78 479	18 945	57 520	76 465

S'agissant de la population en âge préscolaire, elle s'élève à près de 12 mille enfants, ce qui représente 4% de la population totale.

La population en âge scolaire, s'élève à 71 mille enfants, soit un effectif plus important que celui du contingent d'enfants en attente d'être scolarisés.

Ces deux indicateurs ont relativement diminué entre 2004 et 2014 au profit de la population, en âge d'activité et celle du 3^{ème} âge, qui se sont accrues respectivement de 6325 et 3926 personnes au cours de la période intercensitaire.

La population en âge d'activité s'élève en 2014 à 179 320 habitants, ce qui revient à dire qu'il y aurait dans la province 119 431 d'habitants en âge d'inactivité. Le rapport de cette dernière catégorie de population à la première estime le rapport de dépendance à près de 67%.

Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus, en augmentation continue en raison de l'amélioration du niveau de vie de la population et de l'augmentation conséquente de l'espérance de vie, a passé respectivement en 2004 à 2014 de 28 322 à 32 248 habitants, dont seulement, en 2014, 22% résident dans le milieu urbain.

Quant au nombre de femmes en âge fécond, il s'élève à près de 76 mille, ce qui représente 51% de la population féminine de la province. Ce nombre a concerné en 2014 76 465 femmes contre 78 479 en 2004 enregistrant ainsi une régression significative de 3%.

1.3. Statut matrimonial de la population

L'examen du statut matrimonial de la population âgée de 15 ans et plus, montre une prédominance des personnes mariées, avec 58,2% de la population, les personnes célibataires occupent le second ordre avec 34,3% de cette population. Quant aux personnes veuves ou divorcées, elles représentent 6,0% et 1,5% respectivement (Tableau 5).

Comparativement aux mêmes proportions obtenues lors du recensement précédent, il y a lieu de noter l'augmentation de la proportion des mariées au détriment de celle des personnes célibataires.

Tableau 5: Répartition (en %) de la Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe aux RGPH de 2004 et 2014

Etat Matrimonial	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Célibataires	44,3	32,3	38,1	41,3	27,4	34,3
Mariés	54,1	55,3	54,7	56,9	59,4	58,2
Divorcés	0,5	2,1	1,3	0,7	2,2	1,5
Veufs	1,0	10,4	5,8	1,1	10,9	6,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Analysées selon le sexe, ces proportions varient sensiblement en particulier chez les célibataires et les personnes en désunion. En effet, la proportion des hommes célibataires est relativement plus importante que celle des femmes (41,3% contre 27,4%). Cet écart de plus de 10 points peut s'expliquer entre autres par un mariage plus tardif chez les hommes.

Il est constaté par ailleurs, que le veuvage sous l'impact de la surmortalité masculine concerne beaucoup moins les hommes (1,1%) que les femmes (10,9%).

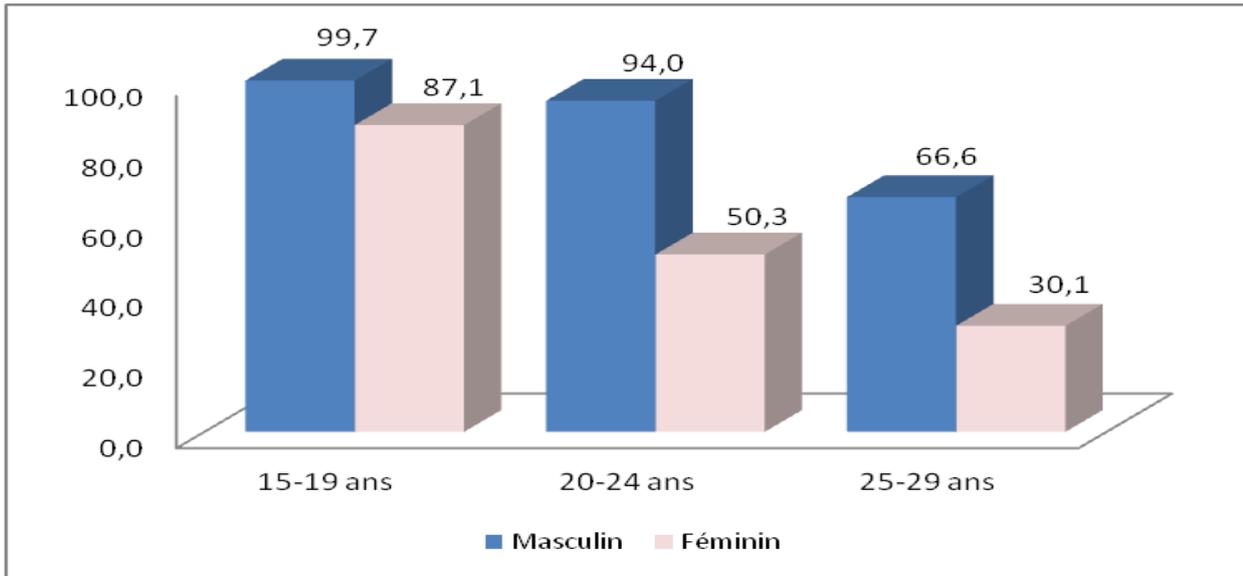
Le tableau 6, retraçant les proportions des célibataires âgés entre 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans, confirme le fait constaté concernant le mariage relativement tardif des hommes quelque soit le milieu de résidence. Ainsi, 69,9% des femmes âgées entre 25-29 ans en 2014 sont déjà mariées contre 33,4% des hommes du même groupe d'âges. Cette observation est aussi vraie en examinant les données du RGPH 2004.

En d'autres termes, et en raison de plusieurs facteurs, cela prouve que la nuptialité des hommes a connu une décélération très nette durant la période intercensitaire 2004-2014.

Tableau 6: Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans aux RGPH 2004 et 2014 selon le milieu et le sexe

Milieu et sexe	RGPH 2004			RGPH 2014		
	15-19ans	20-24ans	25-29ans	15-19ans	20-24ans	25-29ans
Urbain						
- Masculin	99,3	94,1	70,7	99,7	96,5	74,3
- Féminin	89,8	59,4	35,6	91,0	60,3	31,1
- Total	94,5	76,2	52,7	95,3	78,0	51,0
Rural						
- Masculin	98,9	86,3	54,3	99,8	93,3	64,5
- Féminin	86,3	52,5	35,5	86,0	47,3	29,8
- Total	92,6	68,8	44,9	93,1	71,3	46,8
Ensemble						
- Masculin	99,0	88,1	58,2	99,7	94,0	66,6
- Féminin	87,0	54,0	35,5	87,1	50,3	30,1
- Total	93,0	70,5	46,8	93,6	72,8	47,7

Figure 2: Pourcentage des célibataires selon le groupe d'âge et le sexe, RGPH 2014



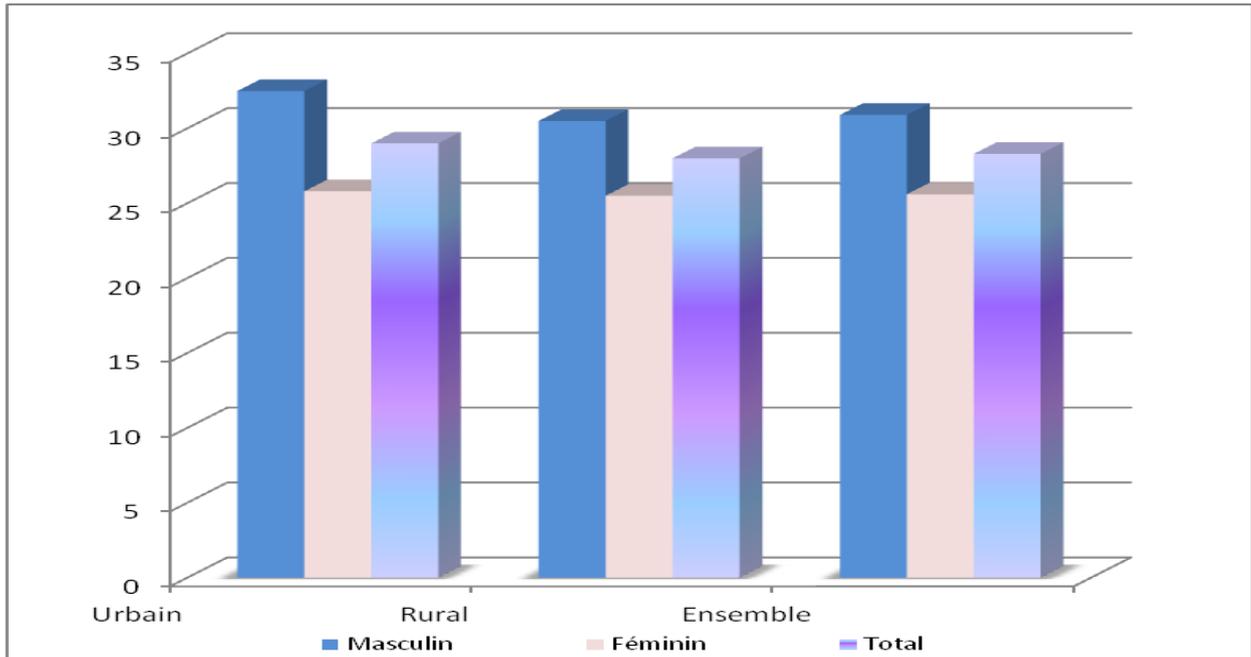
L'accroissement de l'âge moyen au premier mariage depuis le RGPH 2004, sous l'effet de plusieurs facteurs économiques et sociaux, est une manifestation du changement de comportement vis-à-vis de la nuptialité. C'est ainsi que, l'âge moyen à la première union des habitants de la province est passé de 27,8 ans en 2004 à 28,3 ans en 2014. Cette tendance est observée surtout au milieu rural, par contre au milieu urbain on constate un léger déclin.

Tableau 7: Age moyen au premier mariage des habitants de la province aux RGPH de 2004 et 2014 selon le milieu de résidence et le sexe

Milieu /sexe	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	32,4	26,6	29,4	32,5	25,8	29,0
Rural	29,0	25,5	27,2	30,5	25,5	28,0
Ensemble	29,9	25,8	27,8	30,9	25,6	28,3

Mais, faut-il souligner aussi, que les hommes entrent souvent en première union en moyenne 5 ans plus tard que les femmes. Cet écart s'élèverait à presque 7 ans en milieu urbain en 2014.

Figure 3: Age moyen au premier mariage des habitants de la province en 2014 selon le milieu de résidence et le sexe

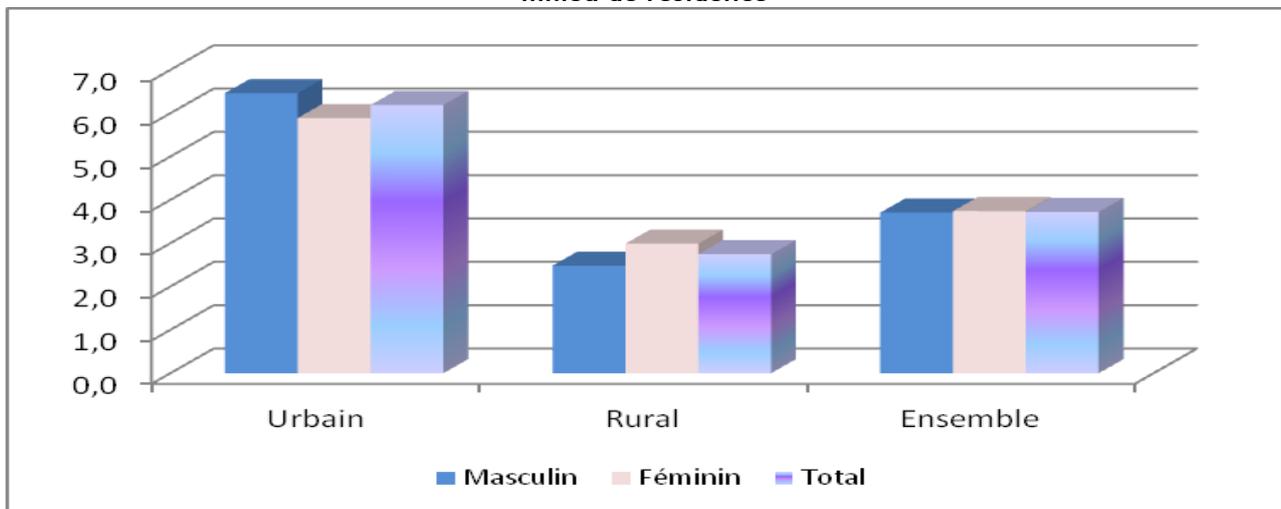


Ceci étant, malgré un changement dans le calendrier de la nuptialité, force est de constater que 96,3% de la population totale finit par se marier avant 55 ans. Ce taux reste le même pour les hommes que pour les femmes.

Tableau 8: Taux de célibat (en %) à 55 ans chez les habitants de la province aux RGPH 2004 et 2014 selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	4,5	1,7	2,5	6,5	2,5	3,7
Féminin	2,5	1,1	1,5	5,9	3,0	3,7
Ensemble	3,5	1,4	1,9	6,2	2,7	3,7

Figure 4: Taux de célibat à 55 ans chez les habitants de la province au RGPH 2014 selon le sexe et le milieu de résidence



Toutefois, la comparaison des taux de célibat à 55 ans permet de conclure qu'un réel recul du niveau de la nuptialité s'est opéré entre 2004 et 2014. En terme chiffré, ce

taux est passé de 1,9% à 3,7% pour l'ensemble de la population et de 1,5% à 3,7% pour les femmes.

Autrement dit, comme c'est le cas pour l'ensemble de la population de la région, la population de la province se marie avec une intensité beaucoup moins qu'auparavant.

1.4. Fécondité

Autre phénomène démographique important, traité par le RGPH 2014, est la fécondité des femmes en âge de procréation lequel est saisi à travers les taux de fécondité générale par groupes d'âges et l'indice synthétique de fécondité estimant le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme mis au monde à la fin de sa vie féconde.

Ainsi, pour l'ensemble de la province, cet indice s'élève à 2,1 enfants par femme, 1,9 enfants en milieu urbain et 2,1 enfants en milieu rural, soit des niveaux de fécondité relativement plus bas que ceux enregistrés au niveau régional, particulièrement en milieu rural et au niveau urbain, puisque ces indices s'y sont établis à 2,4 et à 2,1 enfants respectivement.

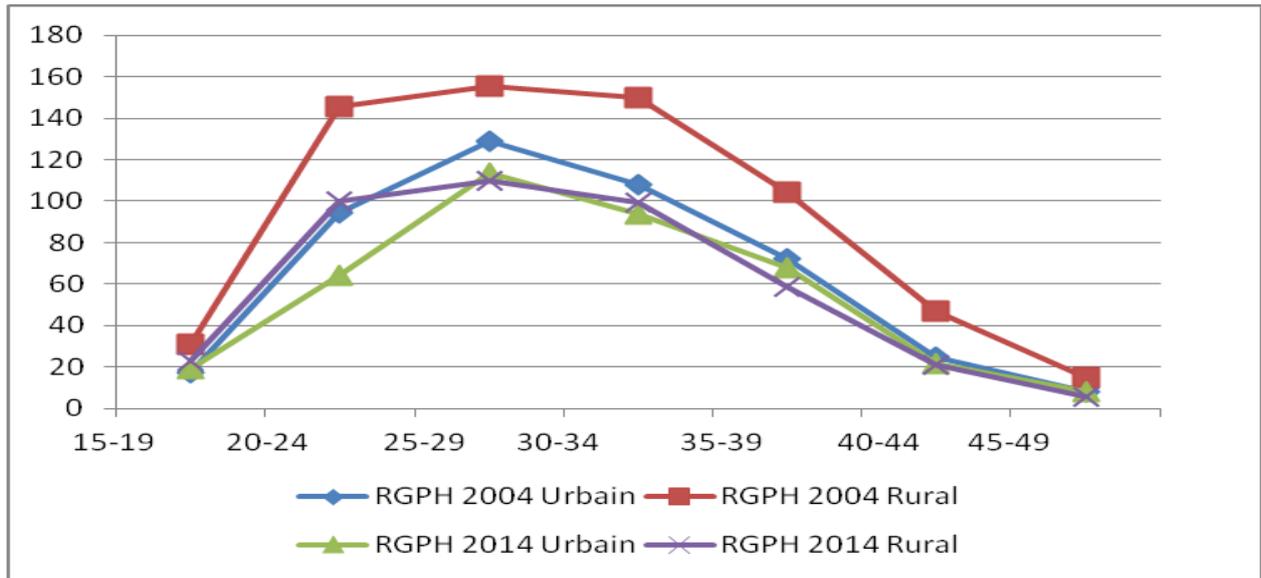
Tableau 9: Taux (en %) et indices synthétiques de fécondité des femmes en âge de procréation dans la province selon le milieu de résidence

Groupes d'âges	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
15-19 ans	17,3	31,2	28,3	19,1	23,2	22,3
20-24 ans	94,4	145,3	133,9	64,1	99,9	91,6
25-29 ans	128,8	155,3	148,9	113,3	109,8	110,6
30-34 ans	108,2	149,6	138,1	93,9	99,6	98,2
35-39 ans	72,5	104,2	94,8	67,8	58,4	60,9
40-44 ans	25,0	46,9	40,8	21,4	21,0	21,1
45-49 ans	8,1	15,2	13,3	8,2	5,4	6,2
ISF	2,3	3,2	3,0	1,9	2,1	2,1

Au vu des niveaux relevés lors du RGPH 2004, la fécondité de la province aurait chuté de 11%, suite, essentiellement à la baisse en milieu rural de l'indice synthétique de fécondité qui est passé de 3,2 enfants en 2004 à 2,1 enfants en 2014.

Aussi, faut-il signaler que cette baisse a concerné les deux milieux de résidence et a touché les femmes quelque soit leur groupe d'âges à l'exception de deux groupes d'âge 15-19 ans et 45-49 ans au milieu urbain.

Figure 5: Taux de fécondité (en %) des femmes de la province en milieu urbain et rural selon les RGPH de 2004 et 2014



Cette baisse significative de la fécondité s'inscrit dans la tendance observée au niveau national et s'explique d'une part par la réduction de la période de procréation, suite au recul de l'âge au premier mariage chez les femmes, et d'autre part à l'usage de plus en plus fréquent des méthodes contraceptives.

CHAPITRE II :
LES CARACTERISTIQUES DE
L'EDUCATION

2. LES CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION

2.1. L'aptitude à lire et à écrire

D'après les données du RGPH 2014, 95 293 personnes âgées de 10 ans et plus ont déclaré ne savoir ni lire ni écrire au niveau de la province d'Ouezzane, ce qui porte le taux d'analphabétisme à 39,2%, contre 50% en 2004. Cette baisse de l'ordre de 22% est due aux efforts déployés dans le domaine de la scolarisation. A noter toutefois, que ce phénomène touche encore 31% de la population étudiée au niveau de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.

Ceci dit, et comme il ressort de la lecture du tableau 10, des différences de niveaux importants sont relevées entre les deux milieux de résidence, voire même entre les deux sexes. C'est ainsi qu'en 2014, 43,7% des ruraux ne savent ni lire ni écrire contre 25% des citadins, et 53,6% de femmes contre seulement 24,8% des hommes.

Tableau 10: Taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de 10 ans et plus aux RGPH de 2004 et 2014 selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	20,6	36,0	32,3	14,1	28,1	24,8
Féminin	47,3	73,4	67,1	35,5	59,3	53,6
Ensemble	34,1	55,0	50,0	25,0	43,7	39,2

Figure 6: Taux d'analphabétisme dans la province au RGPH de 2014 selon le sexe et le milieu de résidence

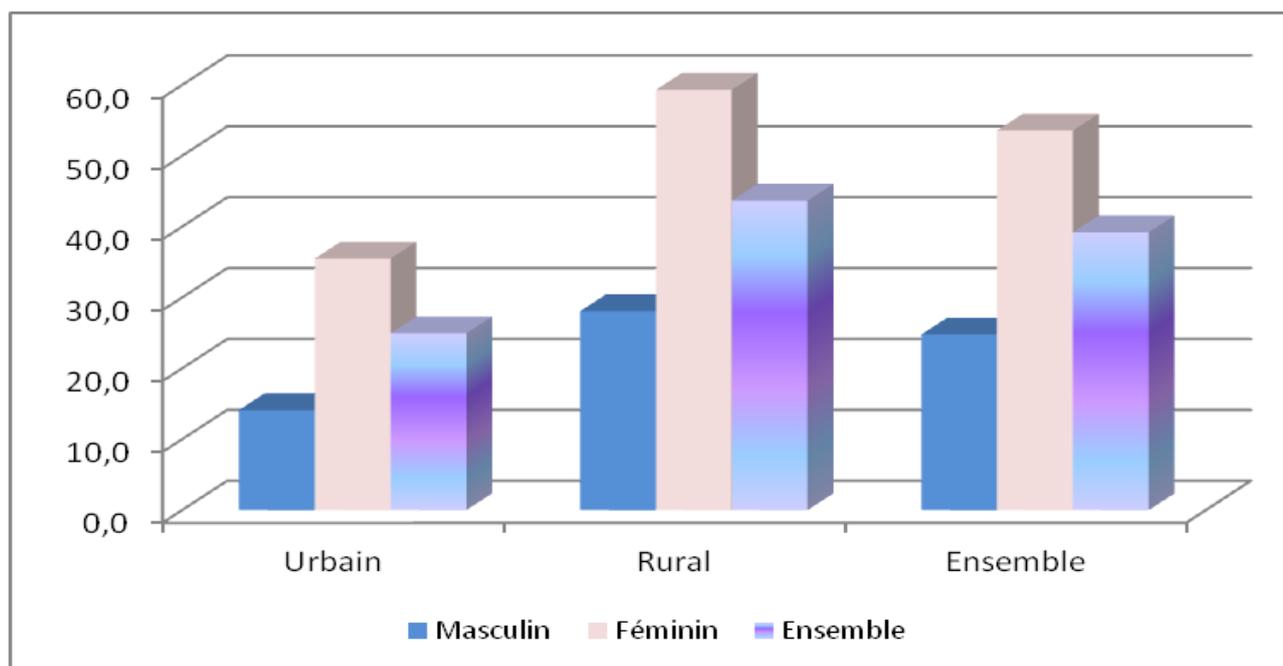


Tableau 11: Taux d'analphabétisme (en %) selon les grands groupes d'âges et le sexe aux RGPH de 2004 et 2014

Groupe d'âges	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
10 - 14 ans	9,2	22,0	15,5	2,0	2,8	2,4
15 - 24 ans	18,5	54,9	37,0	6,5	18,4	12,3
25 - 34 ans	26,8	72,4	49,6	20,1	56,6	38,8
35 - 49 ans	45,4	86,8	66,8	29,3	74,8	52,2
50 ans et plus	64,9	96,2	81,2	55,9	92,3	74,4
Ensemble	32,3	67,1	50,0	24,8	53,6	39,2

Examinés selon les grands groupes d'âges (tableau 11), on constate que l'analphabétisme touche encore toutes les catégories d'âges mais beaucoup plus, souvent deux fois supérieurs, les femmes que les hommes en 2014.

A ce propos, il convient de noter l'effort considérable qui a été consenti dans le domaine de la scolarisation des enfants durant la période intercensitaire 2004-2014, et qui a eu comme effet la réduction du taux d'analphabétisme de la population âgée de 10-14 ans de 15,5% en 2004 à 2,4% en 2014, soit une baisse relative d'environ 84,5%.

En ce qui concerne la connaissance des langues, il ressort du tableau 12 ci-dessous qu'un peu plus du quart de la population, âgée de dix ans et plus, lit et écrit au moins l'arabe et le français, 35,1 % pour le sexe masculin et 22,5 % pour le sexe féminin, soit une augmentation de 14% entre 2004 et 2014. Celle combinant entre plusieurs langues représente près de 8,7%; 10,8% et 6,6% respectivement pour le sexe masculin et féminin.

Tableau 12: Répartition (en %) de la population âgée de 10 ans et plus aux RGPH 2004 et 2014 selon les langues lues et écrites et le sexe

Langues lues et écrites	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Néant	32,3	67,1	50,0	24,8	53,6	39,2
Arabe seul	26,8	11,3	18,9	29,0	17,1	23,1
Arabe, français	32,8	17,8	25,2	35,1	22,5	28,7
Arabe, français et autres	8,1	3,8	5,9	10,8	6,6	8,7
Arabe, autres sauf français	0,05	0,02	0,03	0,2	0,1	0,2
Autres langues	0,02	0,01	0,02	0,1	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

2.2. Scolarisation

2.2.1. Scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans

L'examen des taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans au RGPH 2014, révèle que 96,6% des enfants de la province d'Ouezzane fréquentaient l'école pendant l'année scolaire 2013-2014, contre 94,6% dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

Cependant, si ce taux est relativement identique pour les deux sexes, par milieu il accuse des niveaux inégaux ; 98,7% des enfants en milieu urbain contre 96,1% en milieu rural.

Tableau 13: Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe et le milieu de résidence au RGPH 2014

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	98,7	96,6	97,0
Féminin	98,7	95,6	96,3
Ensemble	98,7	96,1	96,6

De grands efforts sur le plan éducatif doivent être entrepris afin d'aligner le niveau d'instruction de la population rurale sur celui de la population urbaine, non seulement en mettant en place les infrastructures nécessaires, mais en sensibilisant la population rurale quant à la nécessité d'instruire leurs enfants. Et c'est le rôle de l'ensemble des intervenants dans le domaine économique et social opérant au sein du monde rural du Royaume.

2.2.2. Niveau d'étude de la population

La lutte contre l'analphabétisme et la scolarisation des enfants ont un impact direct, voire une très forte corrélation avec le niveau d'étude de la population.

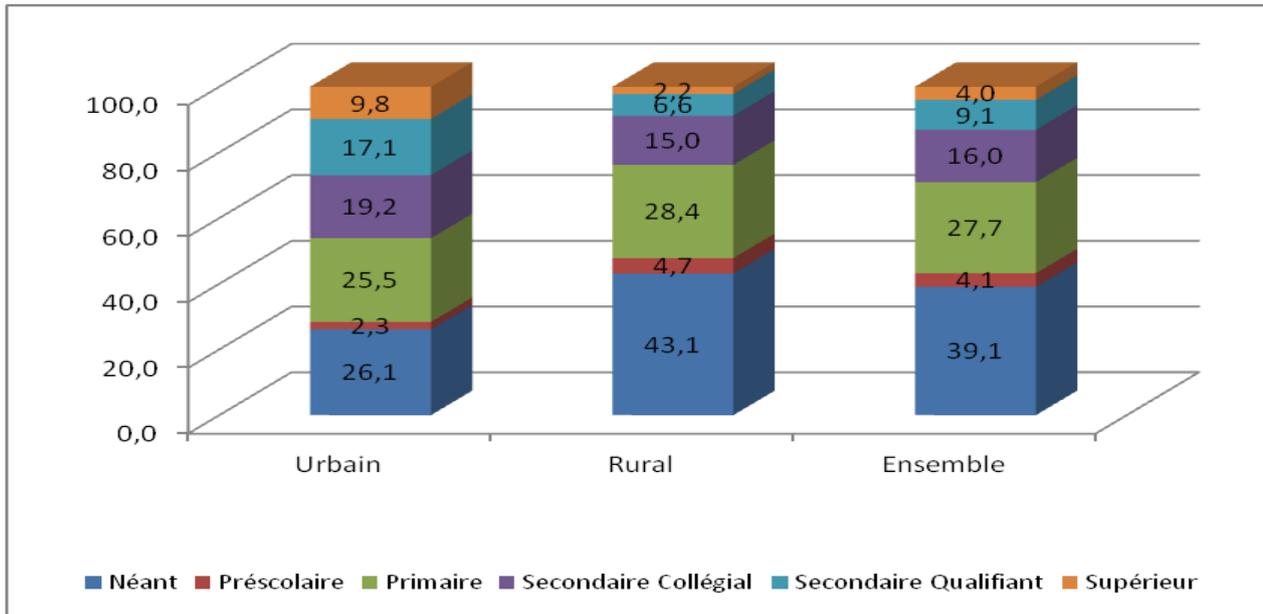
Le RGPH 2014 dévoile que 39,1% de la population âgée de 10 ans et plus n'ont jamais fréquenté un établissement d'enseignement public ou privé, soit presque le taux d'analphabétisme. Ce pourcentage a passé de 49,7% à 39,1% durant la période intercensitaire 2004-2014 permettant ainsi une amélioration de 21,3% et reflétant par là même les grands efforts qui ont été consentis dans le domaine de la scolarisation des enfants.

Concernant la population âgée de 10 ans et plus ayant déjà fréquenté un établissement scolaire, force est de constater que 4,1% de la population étudiée a déclaré avoir fréquenté le préscolaire, 27,7% ont fréquenté les classes primaires et 16% ont fréquenté les classes du niveau collégial. Celles ayant le niveau secondaire ou supérieur représentent respectivement 9,1% et 4,0%.

Tableau 14: Répartition (en %) de la population de la province âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Niveau d'étude	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	34,2	54,7	49,7	26,1	43,1	39,1
Préscolaire	4,5	4,7	4,6	2,3	4,7	4,1
Primaire	27,7	25,7	26,2	25,5	28,4	27,7
Secondaire collégial	15,8	9,7	11,2	19,2	15,0	16,0
Secondaire qualifiant	11,5	3,7	5,6	17,1	6,6	9,1
Supérieur	6,3	1,5	2,7	9,8	2,2	4,0
Total	100	100	100	100	100	100

Figure 7: Population de la province âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence au RGPH 2014



CHAPITRE III :
L'ACTIVITE ECONOMIQUE

3. L'ACTIVITE ECONOMIQUE

3.1. Participation à l'activité économique

La population active, composée des actifs occupés et des chômeurs, recensée en 2014 au niveau de la province, a atteint l'effectif de 97 637 actifs, dont 23,3% résident en milieu urbain.

Tableau 15: Répartition de la population de la province selon le type d'activité et le milieu de résidence au RGPH 2014

Type d'activité	Urbain	Rural	Ensemble
Actif	22 705	74 932	97 637
Inactif	47 111	154 003	201 114
Ensemble	69 816	228 935	298 751

Examinée selon le sexe, la population active de la province est à prédominance masculine, puisque les hommes en représentent 78,7%. Ce pourcentage est de 77,1% en milieu urbain et de l'ordre de 79,1% en milieu rural. Autrement dit, sur 10 personnes actives en milieu urbain, 8 sont des hommes.

Tableau 16: Répartition (en %) de la population active de la province selon le sexe et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Milieu de résidence	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	77,6	22,4	100,0	77,1	22,9	100,0
Rural	71,9	28,1	100,0	79,1	20,9	100,0
Ensemble	73,2	26,8	100,0	78,7	21,3	100,0

Entre 2004 et 2014, on constate au milieu urbain une légère diminution du poids des hommes au profit des femmes et ce sous l'impact de l'insertion progressive des femmes dans la vie active, par contre cette situation s'inverse au milieu rural.

Compte tenu des effectifs de la population active présentés en haut, le taux d'activité, qui exprime le rapport de la population active à la population totale âgée de 15 ans et plus, s'élève par conséquent à 45,8% dans la province d'Ouezzane, à 44,1% en milieu urbain et à 46,4% en milieu rural.

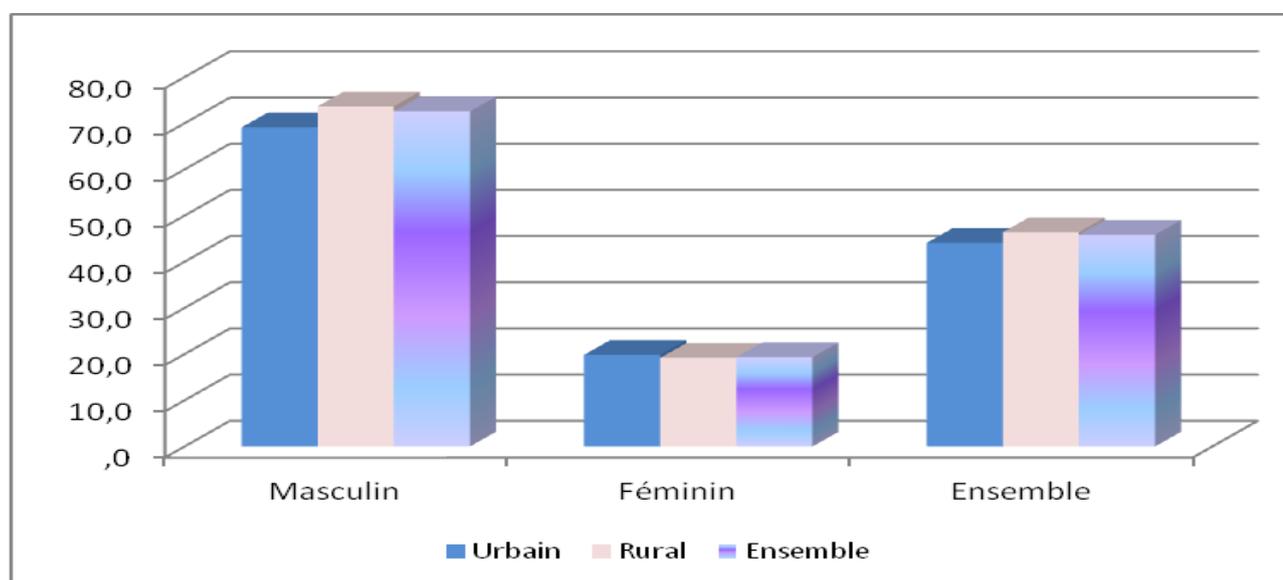
Tableau 17: Taux d'activité (en %) de la population de la province selon le milieu de résidence et le sexe aux RGPH 2004 et 2014

Milieu de résidence	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	72,7	20,2	45,9	69,1	19,9	44,1
Rural	79,3	29,5	53,8	73,7	19,2	46,4
Ensemble	77,6	27,2	51,9	72,6	19,4	45,8

Cependant, ce taux est beaucoup plus élevé chez les hommes que chez les femmes quelque soit le milieu de résidence, puisqu'il est respectivement de 69,1%, 19,9% en milieu urbain et de 73,7%, 19,2% en milieu rural. Au niveau de l'ensemble de la province, ces

indicateurs passent respectivement de 72,6% à 19,4%, ce qui revient à dire que les hommes actifs seraient, en terme relatif, presque quatre fois plus que les femmes actives.

Figure 8: Taux d'activité (en %) de la population de la province selon le sexe et le milieu de résidence au RGPH 2014



Durant la période intercensitaire 2004-2014, le taux d'activité au niveau de la province a régressé, en moyenne, d'environ 6 points, cette régression a touché aussi bien les hommes que les femmes qui ont vu leur taux d'activité passer de 27,2% à 19,4% respectivement en 2004 et 2014.

Par ailleurs, l'examen de ces mêmes taux calculés par groupes d'âges quinquennaux, permet de constater que l'activité au niveau de la province est marquée par sa précocité, puisque 22,8% des personnes âgées entre 15-19 ans au moment du RGPH 2014 ont déclaré être déjà actives à ces âges, particulièrement les jeunes hommes. Leur taux d'activité s'élève à 30,1% contre seulement 15,1% pour les jeunes femmes.

Tableau 18: Taux d'activité (en %) de la population de la province selon le groupe quinquennal d'âges et le sexe aux RGPH 2004 et 2014

Groupes d'âges	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19 ans	51,9	33,3	42,6	30,1	15,1	22,8
20-24 ans	81,7	32,7	56,4	68,2	22,5	45,9
25-29 ans	94,8	33,4	63,9	91,4	24,4	56,7
30-34 ans	96,7	29,7	63,3	96,0	24,9	60,1
35-39 ans	97,2	28,5	61,3	96,2	24,5	60,4
40-44 ans	95,5	28,4	60,0	96,3	24,0	60,6
45-49 ans	84,9	27,3	56,4	94,2	23,4	57,4
50-54 ans	87,6	25,0	55,4	84,6	19,8	51,6
55-59 ans	88,7	20,5	51,8	75,4	16,9	46,6
60 ans et plus	50,4	8,5	28,8	42,6	6,4	23,9

Il est à signaler aussi que l'activité dans la province atteint son maximum de 96,3 % chez les hommes âgés entre 40-44 ans et 24,9 % chez les femmes d'âge compris entre 30-34 ans, par ailleurs il est constaté que l'activité se prolonge même au-delà de 60 ans avec un taux d'activité atteignant 42,6% particulièrement chez les hommes.

3.2. Population active selon la situation dans la profession

L'examen de la répartition de la population active occupée (AO) et des chômeurs ayant déjà travaillé (CH2) fait ressortir que c'est le statut d'indépendant qui domine dans la province avec 42,6% de l'ensemble des actifs considérés. Les salariés occupent la deuxième position avec 32,1%, arrivent ensuite les aides familiales avec 20,5%. Quant au statut d'employeur, il ne représente qu'une part minime de cette population 1,5%.

Toutefois, cette structure analysée par milieu de résidence présente des réalités tout à fait différentes, dominance des salariés en milieu urbain (56,4%) contre les indépendants (45,1%) en milieu rural.

Concernant les employeurs et apprentis, ils sont plus présents en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau 19: Répartition (en %) de la population (AO et CH2) de la province selon la situation dans la profession et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Situation dans la profession	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Employeur	2,5	1,1	1,3	4,3	0,7	1,5
Indépendant	39,9	37,5	38,0	33,4	45,1	42,6
Salarié	48,4	20,7	26,2	56,4	25,3	32,1
Aide familiale	7,2	40,3	33,7	1,8	25,7	20,5
Apprenti	***	***	***	1,4	0,6	0,8
Autre	2,0	0,4	0,8	2,7	2,6	2,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Pour le RGPH 2004 les données pour la modalité «apprenti» ne sont pas disponibles.

Par ailleurs, on constate des changements importants dans le statut d'aide familiale qui a régressé de 39,2% entre 2004 et 2014, cette diminution va profiter aux différents statuts notamment ceux d'indépendant et salarié enregistrant une augmentation respective de 12,1% et 22,5%.

CHAPITRE IV :
MENAGES ET CONDITIONS
D'HABITATION

4. MENAGES ET CONDITIONS D'HABITATION

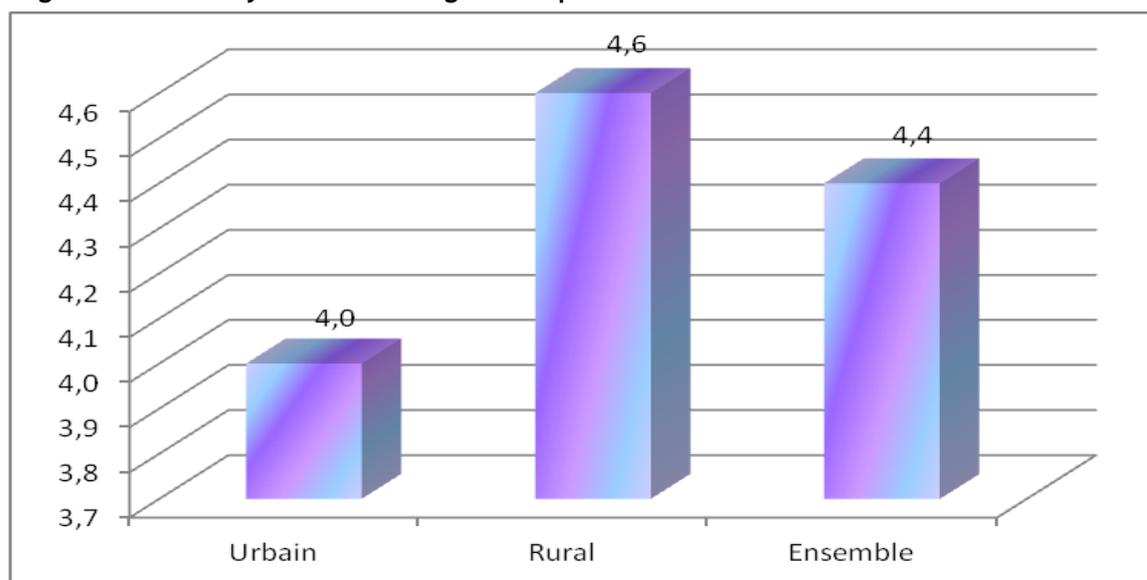
D'après les résultats du RGPH 2014, la province d'Ouezzane compte 67 845 ménages, dont 17 542 recensés en milieu urbain et 50 303 en milieu rural. Soit des proportions respectives de 25.9% et 74,1% de l'ensemble des ménages.

Tableau 20: Effectifs des ménages de la province selon le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Milieu de résidence	RGPH 2004	RGPH 2014	TAAM ³ %
Urbain	15 013	17 542	1,6
Rural	43 911	50 303	1,4
Ensemble	58 924	67 845	1,4

En terme d'accroissement annuel moyen des ménages durant la période intercensitaire 2004-2014, il est remarqué que le taux en question a enregistré une augmentation à un rythme bien supérieur à celui de la population, soit respectivement 1,4% et -0,13%, ce qui a fait passé la taille moyenne de 5,2 à 4,4 personnes par ménage en dix ans.

Figure 9: Taille moyenne des ménages de la province selon le milieu de résidence au RGPH 2014



Selon le milieu de résidence, et comme il est constaté pour l'ensemble du pays, les ménages ruraux sont souvent d'une taille moyenne relativement plus importante que les ménages urbains : 4,6 personnes contre 4 personnes par ménage.

Ces précisions étant faites, nous examinerons dans ce qui suit le portrait démographique et socio-économique des chefs de ménages ainsi que leurs conditions d'habitation.

³ Taux d'Accroissement Annuel Moyen

4.1. Caractéristiques des chefs de ménage

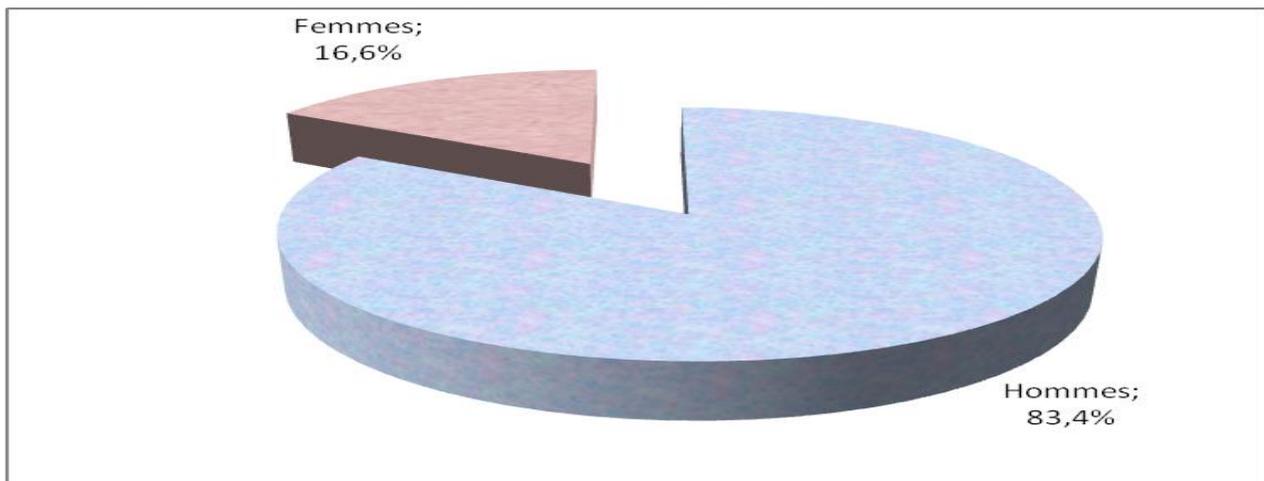
Selon les résultats du RGPH 2014, à peine 16,6% des ménages sont dirigés par des femmes contre une large proportion, de l'ordre de 83,4%, dirigés par des hommes. La prédominance de ces derniers prévaut aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural avec des proportions respectives de 79,6% et de 84,7%.

Comparés aux résultats obtenus lors du RGPH 2004, on constate une faible augmentation de la proportion des ménages dirigés par femmes aux dépens de ceux dirigés par des hommes.

Tableau 21: Répartition (en %) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Sexe	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	80,5	85,2	84,0	79,6	84,7	83,4
Féminin	19,5	14,8	16,0	20,4	15,3	16,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Figure 10: Répartition (en %) des chefs de ménage de la province selon le sexe au RGPH 2014



Concernant leur répartition selon l'âge, il y a lieu de noter que 50,6% des chefs de ménages dans la province sont âgés de 50 ans et plus, et 33,6% sont âgés de 35-49 ans. Ceux ayant un âge relativement jeune (15-34 ans) ne représentent que 15,8%.

Durant la période intercensitaire 2004-2014, on constate une augmentation des chefs de ménages âgés de 50 ans et plus au détriment du nombre de chef de ménages d'autres groupes d'âge.

Selon le sexe, les femmes chefs de ménages âgées de 50 ans et plus représentent 66,6% et sont principalement des veuves comme en témoignent les données du tableau 23, alors que le maximum de chefs de ménages hommes sont âgés de 50 ans et plus et sont à 94% des personnes mariées.

Tableau 22: Répartition (en %) des chefs de ménage de la province selon les grands groupes d'âges et le sexe aux RGPH 2004 et 2014

Groupe d'âges	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
15-24 ans	2,7	2,3	2,6	1,2	2,3	1,4
25-34 ans	18,2	8,9	16,7	15,4	9,5	14,4
35-49 ans	36,7	25,8	35,0	35,9	21,6	33,6
50 ans et plus	42,4	63,0	45,7	47,5	66,6	50,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

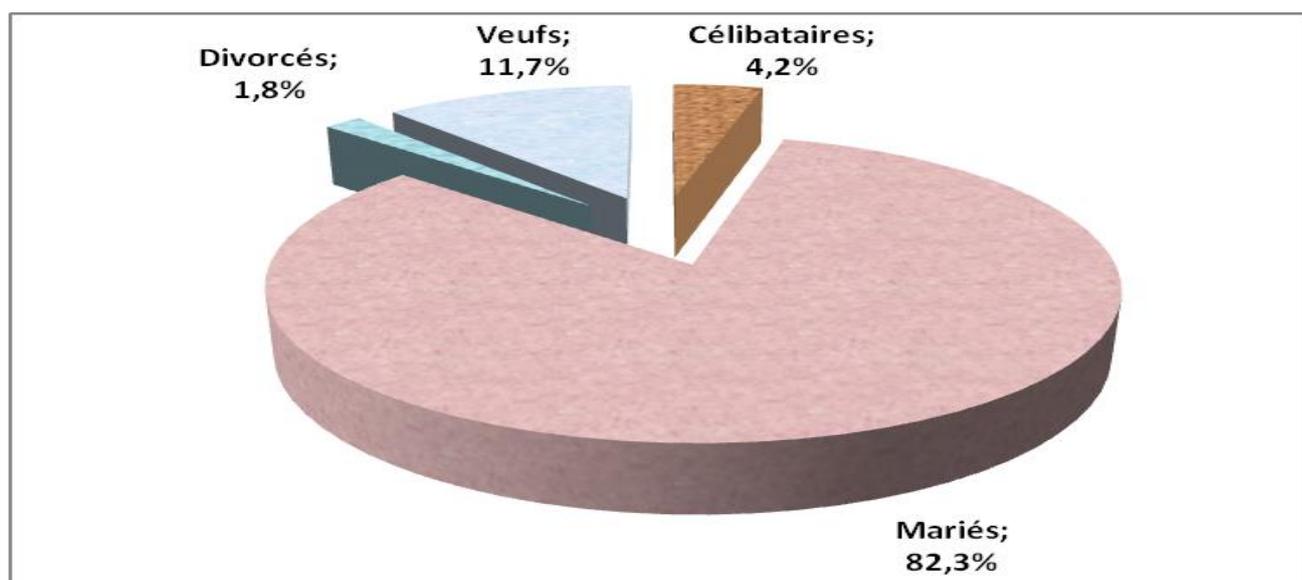
L'état matrimonial des chefs de ménages à l'échelle de la province reste largement dominé par des personnes mariées, soit 82,3% des chefs de ménages, contre 4,2% seulement en état de célibat. Ceux en situation de désunion par veuvage ou par divorce représentent quant à eux 13,5% des chefs de ménages.

Le pourcentage des célibataires et des divorcés a augmenté, entre 2004 et 2014 de 35,5% et 28,6% respectivement aux dépens d'autres états matrimoniaux.

Tableau 23: Répartition (en %) des chefs de ménage de la province selon l'état matrimonial et le sexe aux RGPH 2004 et 2014

Etat Matrimonial	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataires	3,1	2,8	3,1	3,9	5,9	4,2
Mariés	95,1	24,0	83,7	94,0	23,2	82,3
Divorcés	0,5	6,4	1,4	0,8	7,3	1,8
Veufs	1,3	66,9	11,8	1,3	63,6	11,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Figure 11: Répartition (en %) des chefs de ménage de la province selon l'état matrimonial au RGPH 2014



Analysé selon le niveau scolaire (tableau 24) ; il ressort que 48,7% des chefs de ménage n'ont jamais fréquenté un établissement scolaire et 22,4% ont pu fréquenter le

primaire. Ceux qui ont pu atteindre le niveau supérieur, relativement fréquent en milieu urbain, ne représentent que 3,9%.

Une significative progression est constatée entre 2004 et 2014, puisque la proportion des chefs de ménage qui n'ont jamais fréquenté un établissement scolaire a passé de 58,9% à 48,7%.

Tableau 24: Répartition (en %) des chefs de ménage de la province selon le niveau scolaire et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Niveau scolaire	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	45,1	63,7	58,9	34,4	53,7	48,7
Pré-scolaire	12,3	12,4	12,4	6,4	11,5	10,2
Primaire	19,4	15,4	16,4	24,9	21,5	22,4
Secondaire Collégial	8,2	4,5	5,5	11,8	7,9	8,9
Secondaire Qualifiant	8,6	2,7	4,2	12,0	3,8	5,9
Supérieur	6,3	1,2	2,5	10,5	1,6	3,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Ces proportions, bien évidemment, varient en fonction du milieu de résidence. Ainsi, plus que la moitié des chefs de ménages en milieu rural n'ont jamais fréquenté l'école et 21,5% en sont restés au niveau primaire. En milieu urbain la situation se présente nettement meilleure.

Tableau 25: Taux d'analphabétisme(en %) des chefs de ménage de la province selon le sexe et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Sexe	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	34,7	58,1	52,3	23,3	47,7	41,7
Féminin	83,5	95,7	91,9	66,6	90,6	83,0
Ensemble	44,2	63,6	58,7	32,2	54,2	48,5

Corrélativement avec le niveau scolaire, 48,5% des chefs de ménage sont analphabètes. Cette proportion est de 41,7% chez les hommes mais beaucoup plus accentuée chez les femmes, soit 83%. Ces disparités de niveau d'instruction sont relevées aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

D'autre part et grâce aux efforts déployés dans le domaine de scolarisation, le taux d'analphabétisme a baissé entre 2004 et 2014 de 17,4%.

Tableau 26: Répartition (en %) des chefs de ménage de la province selon le type d'activité et le sexe aux RGPH 2004 et 2014

Type d'activité	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Actif	83,6	23,5	74,0	80,5	22,3	70,8
Inactif	16,4	76,5	26,0	19,5	77,7	29,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Il y a lieu de noter enfin que selon le type d'activité, seuls 70,8% des chefs de ménages au niveau de la province ont déclaré être actifs au moment du RGPH 2014. Cette moyenne cache bien des différences en passant d'un sexe à l'autre. En effet, au moment où 80,5% des chefs de ménage hommes sont actifs, 77,7% des femmes sont inactives.

Durant la période intercensitaire 2004-2014 la proportion des actifs dans la province a passé de 74% à 70,8%, accumulant une diminution de 4,3%.

4.2. Conditions d'habitation des ménages

4.2.1. Type d'habitat

Il s'agit du type de logement occupé par le ménage à la date de référence du RGPH 2014. Le tableau 27, qui donne la répartition des ménages de la province selon le type de logement occupé par milieu de résidence permet de constater que l'habitat de type marocain moderne attire 67% des ménages urbains, suivi par l'habitat de type maison marocaine traditionnelle avec un poids de l'ordre de 15,8%. Quant aux appartements et aux villas, elles ne représentent que 5,4% et 1,7% respectivement.

Tableau 27: Répartition (en %) des ménages de la province selon le type d'habitat et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Type d'habitat	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Villa, niveau de villa	1,0	0,1	0,3	1,7	0,2	0,6
Appartement	2,6	0,0	0,7	5,4	0,1	1,5
Marocaine traditionnelle	19,3	0,7	5,5	15,8	1,3	5,0
Marocaine moderne	62,1	6,3	20,5	67,0	12,9	26,9
Sommaire ou bidonville	3,8	1,0	1,7	4,1	0,5	1,4
Habitat de type rural	10,4	91,5	70,8	3,9	84,5	63,6
Autres	0,9	0,4	0,5	2,1	0,5	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

En d'autres termes, plus de 89,9% des ménages citadins de la province logent dans des habitats à priori salubres et le reste habite dans des logements soit de type sommaire ou bidonville, soit de type rural, ou encore, des locaux non destinés à l'habitation.

Comparé à la situation lors du RGPH 2004, le poids de cette dernière catégorie de ménages aurait diminué, en passant de 15,1% à 10,1%. L'habitat de type marocain traditionnel a connu une baisse significative en passant d'un poids de 19,3% à 15,8% durant la période 2004-2014, au profit de l'habitat de type marocain moderne et de l'habitat de type appartement.

En milieu rural, seul 14,5% des ménages, en 2014, logent dans des habitats à priori salubres (comme défini pour le milieu urbain), le reste loge dans sa majorité dans des

logements de type rural, dont le poids a baissé significativement au profit des types « maison marocaine moderne », « maison marocaine traditionnelle ».

4.2.2. Ancienneté du logement

Selon l'ancienneté du logement (tableau ci-dessous), l'on constate que 15,6% des ménages urbains au niveau de la province habitent des logements construits au courant de la période intercensitaire 2004-2014, ceux habitant des logements de 10 à moins de 20 ans représentent 16,8% et 37% habitent des logements de 20 à moins de 50 ans.

Tableau 28: Répartition (en %) des ménages de la province selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence au RGPH 2014

Age du logement	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 10 ans	15,6	17,7	17,1
De 10 à moins de 20 ans	16,8	20,4	19,4
De 20 à moins de 50 ans	37,0	30,7	32,4
Pus de 50 ans	30,7	31,3	31,1
Total	100,0	100,0	100,0

Ainsi, si l'on considère que la durée d'amortissement d'un logement est de 50 ans, il s'en suit alors que 30,7% des ménages urbains de la province habiteraient encore des logements très anciens.

4.2.3. Statut d'occupation

En 2014, 65,5% des ménages urbains au niveau de la province occupent leurs logements en tant que propriétaires/copropriétaires ou accédants à la propriété contre 25,4% des locataires. Par rapport à la situation relevée en 2004, le poids du statut de locataire aurait sensiblement baissé en passant de 25,6% à 25,4% durant la période intercensitaire 2004-2014, et ce au profit des ménages propriétaires, copropriétaires ou accédant à la propriété, dont le poids n'était que de 64,8% en 2004.

Tableau 29: Répartition (en %) des ménages de la province selon le statut d'occupation et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Statut d'occupation	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Propriétaire, copropriétaire	63,6	91,7	84,5	62,7	93,7	85,7
Accédant à la propriété	1,2	0,3	0,6	2,7	0,5	1,0
Locataire	25,6	1,6	7,8	25,4	1,2	7,5
Logement de fonction	1,7	0,8	1,0	2,2	1,0	1,3
Logé gratuitement	7,3	5,2	5,7	6,2	3,4	4,1
Autres	0,6	0,4	0,4	0,8	0,2	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

4.2.4. Occupation des logements

L'occupation des logements exprimée par la proportion des ménages selon le nombre de pièces est un indicateur très révélateur des conditions d'habitation des ménages et de la pression exercée sur l'offre de logements.

En 2004, cet indicateur révèle qu'une importante proportion des ménages occupe des logements constitués de 1 à 2 pièces, soit 40,5% contre seulement 34,2% des ménages en 2014.

En milieu urbain, 41,4% des ménages résident dans des logements formés de 1 à 2 pièces. Ceux logés dans des habitats plus spacieux, de 3 pièces et plus, représentent 58,6 % dont 10,8% habitent des logements de plus de 4 pièces.

Tableau 30: Répartition (en %) des ménages de la province selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Nombre de pièces	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
1 pièce	15,1	12,6	13,2	10,7	9,2	9,6
2 pièces	31,9	25,7	27,3	30,7	22,5	24,6
3 pièces	28,4	27,4	27,6	33,4	29,5	30,5
4 pièces	13,3	18,9	17,5	14,4	21,7	19,8
5 pièces	4,5	8,0	7,2	4,0	9,3	8,0
6 pièces	4,2	4,3	4,2	4,1	4,8	4,6
7 pièces	1,2	1,4	1,4	1,0	1,5	1,3
8 pièces et plus	1,4	1,7	1,6	1,7	1,5	1,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

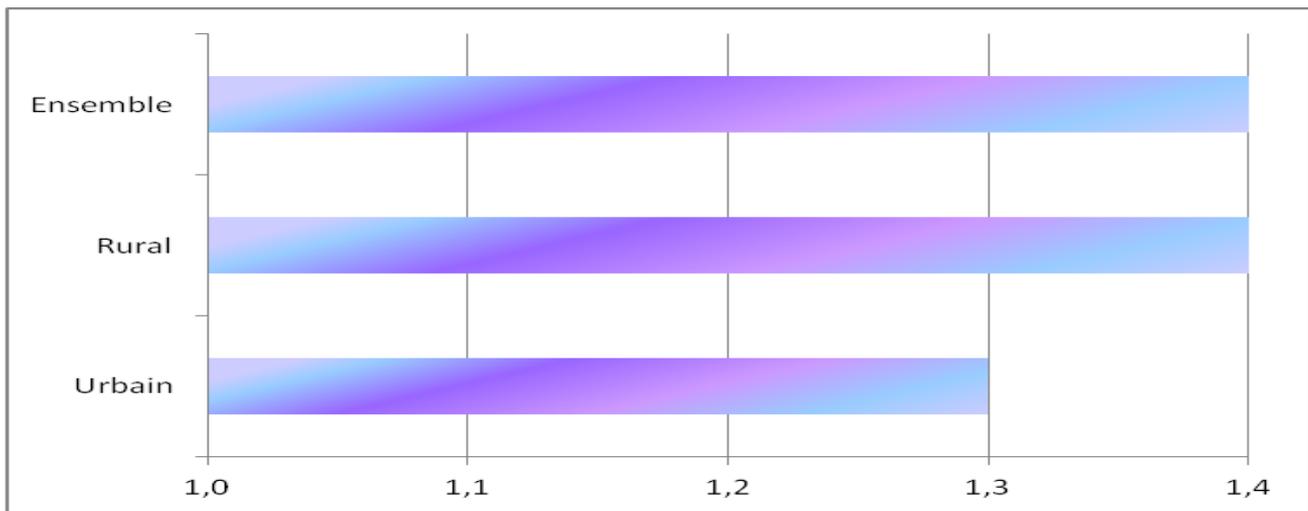
De cette structure il s'émane un taux d'occupation sensiblement amélioré en comparaison avec 2004 aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, attestant ainsi d'une situation relativement meilleure du niveau de vie des ménages.

Ainsi, ce taux est passé de 1,5 à 1,3 personnes par pièce en milieu urbain et de 1,7 à 1,4 en milieu rural respectivement en 2004 et 2014.

Tableau 31: Taux d'occupation (personnes par pièce) des logements au niveau de la province selon le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Milieu de résidence	RGPH 2004	RGPH 2014
Urbain	1,5	1,3
Rural	1,7	1,4
Ensemble	1,7	1,4

Figure 12: Taux d'occupation (personnes par pièces) des logements au niveau de la province selon le milieu de résidence au RGPH 2014



4.2.5. Equipement des logements

Mise à part la densité par pièce, mesurée par le taux d'occupation en baisse comme on vient de le constater au niveau de la province, la disponibilité de certains équipements dans le logement participe grandement à l'amélioration du niveau de vie de la population et par la même, à l'épanouissement des ménages. Il s'agit en particulier des éléments de confort dont est doté le logement comme la cuisine, les latrines, le bain ou la douche et les réseaux de desserte en eau potable et en électricité.

Concernant les équipements vitaux en eau potable et électricité, il y a lieu de noter qu'en 2014, sur dix ménages en milieu urbain 9,7 ménages occupent des logements pourvus d'électricité et près de 9,5 ménages sur dix occupent des logements pourvus d'eau courante.

La cuisine est disponible pour plus de 94% des ménages quant au cabinet d'aisance il est quasi général puisque 99% des ménages en disposent.

Mais, faut-il préciser par ailleurs que plus de la moitié des ménages urbains au niveau de la province habitent des logements dépourvus d'une douche ou salle de bain, puisque 48% seulement d'entre eux en dispose.

Tableau 32: Proportion des ménages de la province selon les équipements de base de leur logement par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Élément de confort dans le logement	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Cuisine	84,4	75,8	78,0	94,7	91,9	92,6
W.C	94,8	60,2	69,0	99,0	90,3	92,5
Bain moderne, douche	28,5	3,2	9,6	48,0	4,8	15,9
Bain local	6,7	21,3	17,7	7,6	27,7	22,5
Eau courante	79,0	6,8	25,2	94,9	9,3	31,4
Electricité	84,4	43,5	53,9	96,6	88,9	90,9

Bien évidemment, tous ces indicateurs, pour l'ensemble de la province, ont connu une nette amélioration durant la période intercensitaire 2004-2014, particulièrement l'amélioration spectaculaire du taux de desserte des ménages ruraux en électricité, lequel est passé de 43,5% à 88,9% entre 2004 et 2014.

Tableau 33: Proportion des ménages de la province dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Mode d'éclairage	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Gaz	51,2	42,2	42,9	46,2	52,6	52,2
Kandil, Bougie	12,6	12,0	12,0	24,7	24,9	24,8
Energie solaire	5,1	5,8	5,8	7,8	3,0	3,3
Groupe électrogène	0,4	0,4	0,4	3,2	2,5	2,6
Autres	30,7	39,6	38,9	18,1	17,0	17,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

En 2014, les ménages non raccordés au réseau public de distribution d'électricité recourent à d'autres modes d'éclairage, essentiellement le gaz, la bougie ou kandil qui sont utilisés respectivement par 52,2% et 24,8%. Ceux qui se servent de l'énergie solaire ou d'un groupe électrogène ne représentent qu'une faible proportion évaluée respectivement à 3,3% et 2,6%.

Entre 2004 et 2014, on constate l'augmentation de nombre de ménages, qui recourent aux modes d'éclairage par gaz, par bougie ou kandil et par groupe électrogène.

Tableau 34: Proportion des ménages de la province dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution de l'eau selon le mode d'approvisionnement en eau par milieu de résidence au RGPH 2014

Approvisionnement en eau potable	Urbain	Rural	Ensemble
Fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé	54,7	30,7	31,1
Vendeur d'eau potable	1,9	0,8	0,9
Puits ou matfia non équipés	15,2	17,8	17,7
Source, oued ou ruisseau	9,4	49,8	49,2
Autre	18,8	0,9	1,1
Total	100,0	100,0	100,0

Concernant le mode d'approvisionnement en eau pour les ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution de l'eau, il y a lieu de noter que la source principale est l'eau de puits pour les ménages urbains (54,8%) contre l'eau de source et les puits utilisés respectivement par 49,8% et 30,7% des ménages ruraux.

Tableau 35: Proportion des ménages de la province selon la distance entre le logement et le point d'eau le plus proche au RGPH 2014

Distance	Proportion
Moins de 200 mètres	29,3
200 mètres à moins d'un kilomètre	43,1
Un kilomètre et plus	27,7
Total	100,0

Concernant la distance à parcourir pour s'approvisionner en eau pour les ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution de l'eau, on constate que 43,1% des ménages traversent une distance de 200 mètres à moins d'un kilomètre pour arriver à la source d'eau la plus proche et 29,9% des ménages consacrent entre 10 à 19 minutes pour accéder au point d'eau le plus proche par contre ceux qui passent plus d'une heure à deux heures représentent 9,1% des ménages de la province (Tableau 36).

Tableau 36: Proportion des ménages de la province selon la durée pour atteindre la source d'eau la plus proche au RGPH 2014

Durée	Proportion
Moins de 10 minutes	26,1
De 10 à 19 minutes	29,9
De 20 à 29 minutes	10,8
De 30 à 39 minutes	15,6
De 40 à 49 minutes	5,5
De 50 à 59 minutes	1,7
D'une heure à deux heures	9,1
De deux heures et plus	1,4
Total	100,0

4.2.6. Mode d'évacuation des eaux usées

Sur le plan assainissement, en comparant entre les résultats des RGPH de 2004 et 2014, on constate l'augmentation du nombre de ménages qui résident dans des logements reliés à un réseau public d'évacuation des eaux usées et ceux qui se servent des fosses septiques de 11,4% et 87% respectivement.

En 2014, 90,3% des ménages urbains de la province habitent des logements reliés à un réseau public d'évacuation des eaux usées et 4,7% usent, pour ce faire, la fosse septique. Le reste utilisent soit le puits perdu, évacuent dans la nature ou usent d'autres moyens d'évacuation.

Tableau 37: Proportion des ménages de la province selon le mode d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Mode d'évacuation	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau public	81,5	1,7	21,9	90,3	1,4	24,4
Fosse septique	4,8	24,0	19,2	4,7	46,7	35,9
Puits perdu	8,2	24,9	20,7	3,5	25,2	19,5
Dans la nature	***	***	***	1,3	26,2	19,8
Autre mode d'évacuation	5,5	49,4	38,2	0,2	0,5	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Pour le RGPH 2004 les données pour la modalité «Dans la nature» ne sont pas disponibles.

En milieu rural, le réseau public d'évacuation des eaux usées est quasi inexistant, ainsi 46,7%, 26,2% et 25,2% se servent respectivement des fosses septiques, évacuent dans la nature et usent les puits perdus.

4.2.7. Autres équipements

Il s'agit particulièrement de certains équipements domestiques tels que la télévision, la parabole, le téléphone fixe et le téléphone portable.

Ces équipements, comme le montrent les résultats du RGPH 2014, sont devenus des moyens de communication et de divertissement de premier rang pour les ménages marocains. Ainsi, la proportion des ménages de la province qui possèdent une télévision, une parabole et un téléphone portable a passé de 61,8%, 21,5% et 43,6% à 88,6%, 77,4% et 88,8% respectivement entre 2004 et 2014.

Par ailleurs, 95,5% des ménages urbains de la province d'Ouezzane sont dotés d'une télévision, 89,7% possèdent une parabole, 12,3% sont reliés par câble au réseau de téléphone fixe et 95% des ménages possèdent au moins un téléphone portable.

Tableau 38: Pourcentage des ménages de la province dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Équipements domestiques	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Télévision	84,0	54,2	61,8	95,5	86,2	88,6
Parabole	46,1	13,1	21,5	89,7	73,1	77,4
Téléphone fixe	15,3	1,2	4,7	12,3	0,6	3,6
Téléphone portable	62,5	37,1	43,6	95,0	86,6	88,8

En milieu rural, ces proportions sont relativement plus faibles, mais la télévision et le téléphone portable restent les moyens privilégiés de communication et d'ouverture voire même de désenclavement des ménages qui y résident.

4.2.8 . Distance à la route goudronnée

Tableau 39: Distance à la route goudronnée au RGPH 2014

Distance	Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	Province d'Ouezzane
	4,3	3,9

Pour la province d'Ouezzane, la distance qui sépare les ménages ruraux de la route goudronnée la plus proche est de 3,9 Km, cet indicateur est nettement inférieur à celui obtenu au niveau de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima qui est de l'ordre de 4,3 Km.

Liste des Tableaux

Tableau 1: Population de la province aux RGPH de 2004 et 2014 selon le milieu de résidence.....	9
Tableau 2 : Répartition (en %) de la population selon les grands groupes d'âges dans la région et dans la province.....	10
Tableau 3: Répartition de la population de la province selon le groupe d'âges et le sexe au RGPH 2014.....	10
Tableau 4: Population de la province selon les groupes d'âges fonctionnels aux RGPH 2004 et 2014 par milieu de résidence.....	12
Tableau 5: Répartition (en %) de la Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe aux RGPH de 2004 et 2014.....	13
Tableau 6: Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans aux RGPH 2004 et 2014 selon le milieu et le sexe.....	13
Tableau 7: Age moyen au premier mariage des habitants de la province aux RGPH de 2004 et 2014 selon le milieu de résidence et le sexe.....	14
Tableau 8: Taux de célibat (en %) à 55 ans chez les habitants de la province aux RGPH 2004 et 2014 selon le sexe et le milieu de résidence.....	15
Tableau 9: Taux (en ‰) et indices synthétiques de fécondité des femmes en âge de procréation dans la province selon le milieu de résidence.....	16
Tableau 10: Taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de 10 ans et plus aux RGPH de 2004 et 2014 selon le sexe et le milieu de résidence.....	21
Tableau 11: Taux d'analphabétisme (en %) selon les grands groupes d'âges et le sexe aux RGPH de 2004 et 2014.....	22
Tableau 12: Répartition (en %) de la population âgée de 10 ans et plus aux RGPH 2004 et 2014 selon les langues lues et écrites et le sexe.....	22
Tableau 13: Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe et le milieu de résidence au RGPH 2014.....	23
Tableau 14: Répartition (en %) de la population de la province âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014.....	23
Tableau 15: Répartition de la population de la province selon le type d'activité et le milieu de résidence au RGPH 2014.....	27
Tableau 16: Répartition (en %) de la population active de la province selon le sexe et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014.....	27
Tableau 17: Taux d'activité (en %) de la population de la province selon le milieu de résidence et le sexe aux RGPH 2004 et 2014.....	27
Tableau 18: Taux d'activité (en %) de la population de la province selon le groupe quinquennal d'âges et le sexe aux RGPH 2004 et 2014.....	28
Tableau 19: Répartition (en %) de la population (AO et CH2) de la province selon la situation dans la profession et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014.....	29

Tableau 20: Effectifs des ménages de la province selon le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014.....	33
Tableau 21: Répartition (en %) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014	34
Tableau 22: Répartition (en %) des chefs de ménage de la province selon les grands groupes d'âges et le sexe aux RGPH 2004 et 2014.....	35
Tableau 23: Répartition (en %) des chefs de ménage de la province selon l'état matrimonial et le sexe aux RGPH 2004 et 2014.....	35
Tableau 24: Répartition (en %) des chefs de ménage de la province selon le niveau scolaire et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014.....	36
Tableau 25: Taux d'analphabétisme(en %) des chefs de ménage de la province selon le sexe et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014.....	36
Tableau 26: Répartition (en %) des chefs de ménage de la province selon le type d'activité et le sexe aux RGPH 2004 et 2014.....	36
Tableau 27: Répartition (en %) des ménages de la province selon le type d'habitat et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014	37
Tableau 28: Répartition (en %) des ménages de la province selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence au RGPH 2014	38
Tableau 29: Répartition (en %) des ménages de la province selon le statut d'occupation et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014	38
Tableau 30: Répartition (en %) des ménages de la province selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014.....	39
Tableau 31: Taux d'occupation (personnes par pièce) des logements au niveau de la province selon le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014.....	39
Tableau 32: Proportion des ménages de la province selon les équipements de base de leur logement par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014.....	40
Tableau 33: Proportion des ménages de la province dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014	41
Tableau 34: Proportion des ménages de la province dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution de l'eau selon le mode d'approvisionnement en eau par milieu de résidence au RGPH 2014	41
Tableau 35: Proportion des ménages de la province selon la distance entre le logement et le point d'eau le plus proche au RGPH 2014.....	42
Tableau 36: Proportion des ménages de la province selon la durée pour atteindre la source d'eau la plus proche au RGPH 2014	42
Tableau 37: Proportion des ménages de la province selon le mode d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014.....	43
Tableau 38: Pourcentage des ménages de la province dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014.....	43
Tableau 39: Distance à la route goudronnée au RGPH 2014	44

Liste des graphiques

Figure 1: Pyramide des âges de la population de la province aux RGPH 2004 et 2014.....	11
Figure 2: Pourcentage des célibataires selon le groupe d'âge et le sexe, RGPH 2014	14
Figure 3: Age moyen au premier mariage des habitants de la province en 2014 selon le milieu de résidence et le sexe	15
Figure 4: Taux de célibat à 55 ans chez les habitants de la province au RGPH 2014 selon le sexe et le milieu de résidence	15
Figure 5: Taux de fécondité (en %) des femmes de la province en milieu urbain et rural selon les RGPH de 2004 et 2014	17
Figure 6: Taux d'analphabétisme dans la province au RGPH de 2014 selon le sexe et le milieu de résidence	21
Figure 7: Population de la province âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence au RGPH 2014.....	24
Figure 8: Taux d'activité (en %) de la population de la province selon le sexe et le milieu de résidence au RGPH 2014.....	28
Figure 9: Taille moyenne des ménages de la province selon le milieu de résidence au RGPH 2014.....	33
Figure 10: Répartition (en %) des chefs de ménage de la province selon le sexe au RGPH 2014.....	34
Figure 11: Répartition (en %) des chefs de ménage de la province selon l'état matrimonial au RGPH 2014	35
Figure 12: Taux d'occupation (personnes par pièces) des logements au niveau de la province selon le milieu de résidence au RGPH 2014	40

CONCEPTS ET DEFINITIONS

Caractéristiques démographiques et socio-économiques

Population légale: c'est la population de fait, augmentée des personnes temporairement absentes et diminuée des personnes de passage

Age: c'est l'âge au moment du RGPH en années révolues.

Rapport de masculinité: appelé aussi sexe ratio, c'est le rapport à chaque âge des effectifs masculins aux effectifs féminins

Etat matrimonial: c'est le statut matrimonial légal des personnes âgées, au moment du recensement, de 15 ans et plus.

Age moyen au premier mariage: c'est l'âge moyen d'entrée en première union dans les conditions de l'année de recensement.

Fécondité: elle est mesurée par deux indicateurs:

- **L'indice synthétique de fécondité (ISF)**, qui est le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde si les conditions de l'année d'observation restent figées au cours des années à venir.
- **La parité à 45-49 ans**, qui représente la descendance moyenne atteinte par les femmes natives des années 1965-1969.

Taux de célibat définitif : c'est la proportion des personnes encore célibataires à l'âge de 55 ans.

Taux de scolarisation: c'est le rapport des enfants scolarisés âgés de 7 à 12 ans, soit 6-11 ans au début de l'année scolaire 2013-2014, à l'effectif total des enfants appartenant à cette même tranche d'âge (7-12 ans).

Taux d'analphabétisme: calculé pour la population âgée de 10 ans et plus, ce taux est le rapport des analphabètes à l'effectif total de la population en question.

Taux d'activité: c'est le rapport de la population active à la population totale âgée de 15 ans et plus.

Conditions d'habitat des ménages

Taux d'occupation: c'est le rapport de la population sédentaire (non nomade) au nombre de pièces d'habitation.

Ménages selon le nombre de pièces: c'est la ventilation, en pourcentage, des ménages selon le nombre de pièces occupées.

Statut d'occupation: les modalités retenues sont:

- Propriétaire ou copropriétaire
- Accédant à la propriété
- Locataire
- Logement de fonction
- Logé gratuitement

Type d'habitat: la typologie retenue est:

- Villa, niveau de villa
- Appartement
- Maison marocaine traditionnelle
- Maison marocaine moderne
- Maison sommaire ou bidonville
- Habitation de type rural

Equipements du logement: il s'agit des équipements de base disponibles dans les logements habités par les ménages, dont notamment:

- l'eau courante distribuée par un réseau public: l'eau de source ou de puits n'est pas retenue dans cette rubrique.
- L'électricité: desservie par le biais du réseau public.

TABLEAUX STATISTIQUES :
DONNEES PROVINCIALES

**Tableau 01: Population totale de la province selon le groupe quinquennal d'âges et le sexe,
Ensemble des deux milieux**

Groupes d'âges	Effectifs			Fréquences (%)		
	Masculin	Féminin	Total	Masc.	Fém.	Total
0 - 4 ans	14 197	13 430	27 627	4,8	4,5	9,2
5 - 9 ans	14 317	13 809	28 126	4,8	4,6	9,4
10 - 14 ans	15 941	15 489	31 430	5,3	5,2	10,5
15 - 19 ans	14 695	13 964	28 659	4,9	4,7	9,6
20 - 24 ans	14 363	13 617	27 980	4,8	4,6	9,4
25 - 29 ans	12 035	12 891	24 926	4,0	4,3	8,3
30 - 34 ans	10 720	10 918	21 638	3,6	3,7	7,2
35 - 39 ans	9 471	9 419	18 890	3,2	3,2	6,3
40 - 44 ans	8 550	8 349	16 899	2,9	2,8	5,7
45 - 49 ans	6 749	7 307	14 056	2,3	2,4	4,7
50 - 54 ans	7 448	7 702	15 150	2,5	2,6	5,1
55 - 59 ans	5 641	5 481	11 122	1,9	1,8	3,7
60 - 64 ans	4 858	5 311	10 169	1,6	1,8	3,4
65 - 69 ans	2 782	3 044	5 826	0,9	1,0	2,0
70 - 74 ans	2 955	3 553	6 508	1,0	1,2	2,2
75 ans et +	5 025	4 720	9 745	1,7	1,6	3,3
Total	149 747	149 004	298 751	50,1	49,9	100,0

Tableau 01: Population totale de la province selon le groupe quinquennal d'âges et le sexe,

Milieu urbain

Groupes d'âges	Effectifs			Fréquences (%)		
	Masculin	Féminin	Total	Masc.	Fém.	Total
0 - 4 ans	3 149	2 839	5 988	4,5	4,1	8,6
5 - 9 ans	3 044	2 944	5 988	4,4	4,2	8,6
10 - 14 ans	3 245	3 173	6 418	4,6	4,5	9,2
15 - 19 ans	3 092	3 083	6 175	4,4	4,4	8,8
20 - 24 ans	3 032	3 166	6 198	4,3	4,5	8,9
25 - 29 ans	2 568	3 018	5 586	3,7	4,3	8,0
30 - 34 ans	2 496	2 736	5 232	3,6	3,9	7,5
35 - 39 ans	2 373	2 523	4 896	3,4	3,6	7,0
40 - 44 ans	2 337	2 338	4 675	3,3	3,3	6,7
45 - 49 ans	1 949	2 081	4 030	2,8	3,0	5,8
50 - 54 ans	2 277	2 092	4 369	3,3	3,0	6,3
55 - 59 ans	1 745	1 357	3 102	2,5	1,9	4,4
60 - 64 ans	1 322	1 188	2 510	1,9	1,7	3,6
65 - 69 ans	572	726	1 298	0,8	1,0	1,9
70 - 74 ans	613	793	1 406	0,9	1,1	2,0
75 ans et +	922	1 023	1 945	1,3	1,5	2,8
Total	34 736	35 080	69 816	49,8	50,2	100,0

Tableau 01: Population totale de la province selon le groupe quinquennal d'âges et le sexe,

Milieu rural

Groupes d'âges	Effectifs			Fréquences (%)		
	Masculin	Féminin	Total	Masc.	Fém.	Total
0 - 4 ans	11 048	10 591	21 639	4,8	4,6	9,5
5 - 9 ans	11 273	10 865	22 138	4,9	4,7	9,7
10 - 14 ans	12 696	12 316	25 012	5,5	5,4	10,9
15 - 19 ans	11 603	10 881	22 484	5,1	4,8	9,8
20 - 24 ans	11 331	10 451	21 782	4,9	4,6	9,5
25 - 29 ans	9 467	9 873	19 340	4,1	4,3	8,4
30 - 34 ans	8 224	8 182	16 406	3,6	3,6	7,2
35 - 39 ans	7 098	6 896	13 994	3,1	3,0	6,1
40 - 44 ans	6 213	6 011	12 224	2,7	2,6	5,3
45 - 49 ans	4 800	5 226	10 026	2,1	2,3	4,4
50 - 54 ans	5 171	5 610	10 781	2,3	2,5	4,7
55 - 59 ans	3 896	4 124	8 020	1,7	1,8	3,5
60 - 64 ans	3 536	4 123	7 659	1,5	1,8	3,3
65 - 69 ans	2 210	2 318	4 528	1,0	1,0	2,0
70 - 74 ans	2 342	2 760	5 102	1,0	1,2	2,2
75 ans et +	4 103	3 697	7 800	1,8	1,6	3,4
Total	115 011	113 924	228 935	50,2	49,8	100,0

Tableau 02: Population de la province d'Ouezzane âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe

Ensemble des deux milieux

Etat Matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataires	41,3	27,4	34,3
Mariés	56,9	59,4	58,2
Divorcés	0,7	2,2	1,5
Veufs	1,1	10,9	6,0
Total	100,0	100,0	100,0

Milieu urbain

Etat Matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataires	41,6	28,1	34,7
Mariés	56,0	56,6	56,3
Divorcés	1,3	3,5	2,4
Veufs	1,1	11,8	6,5
Total	100,0	100,0	100,0

Milieu rural

Etat Matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataires	41,2	27,2	34,2
Mariés	57,2	60,3	58,8
Divorcés	0,6	1,8	1,2
Veufs	1,1	10,6	5,8
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 03: Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans selon le milieu et le sexe

	15 - 19 ans	20 - 24 ans	25 - 29 ans
Urbain			
- Masculin	99,7	96,5	74,3
- Féminin	91,0	60,3	31,1
- Total	95,3	78,0	51,0
Rural			
- Masculin	99,8	93,3	64,5
- Féminin	86,0	47,3	29,8
- Total	93,1	71,3	46,8
Ensemble			
- Masculin	99,7	94,0	66,6
- Féminin	87,1	50,3	30,1
- Total	93,6	72,8	47,7

Tableau 04: Taux de célibat (en %) à 55 ans par sexe et milieu de résidence

Sexe	Urbain	Rural	Total
<i>Masculin</i>	6,5	2,5	3,7
<i>Féminin</i>	5,9	3,0	3,7
Total	6,2	2,7	3,7

Tableau 05: Age moyen au premier mariage de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe

Milieu	Sexe	APM
Urbain	- Masculin	32,5
	- Féminin	25,8
	- Total	29,0
Rural	- Masculin	30,5
	- Féminin	25,5
	- Total	28,0
Ensemble	- Masculin	30,9
	- Féminin	25,6
	- Total	28,3

Tableau 06: Taux et indices synthétiques de fécondité des femmes en âge de procréation selon le milieu de résidence

Groupes d'âges	Urbain	Rural	Ensemble
15-19 ans	19,1	23,2	22,3
20-24 ans	64,1	99,9	91,6
25-29 ans	113,3	109,8	110,6
30-34 ans	93,9	99,6	98,2
35-39 ans	67,8	58,4	60,9
40-44 ans	21,4	21,0	21,1
45-49 ans	8,2	5,4	6,2
ISF	1,9	2,1	2,1

Tableau 07: Population de la province âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites par sexe

Langues lues et écrites	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Néant	30 052	24,8	65 241	53,6	95 293	39,2
Arabe seul	35 155	29,0	20 871	17,1	56 026	23,1
Arabe, français	42 505	35,1	27 342	22,5	69 847	28,7
Arabe, français et autres	13 078	10,8	8 030	6,6	21 108	8,7
Arabe, autres sauf franç.	244	0,2	126	0,1	370	0,2
Autres langues	44	0,0	20	0,0	64	0,0
Non déclaré	155	0,1	135	0,1	290	0,1
Total	121 233	100,0	121 765	100,0	242 998	100,0

Tableau 08: Taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	14,1	28,1	24,8
Féminin	35,5	59,3	53,6
Ensemble	25,0	43,7	39,2

Tableau 09: Taux d'analphabétisme selon les grands groupes d'âges et le sexe (%)

Ensemble des deux milieux

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10 - 14 ans	2,0	2,8	2,4
15 - 24 ans	6,5	18,4	12,3
25 - 34 ans	20,1	56,6	38,8
35 - 49 ans	29,3	74,8	52,2
50 ans et plus	55,9	92,3	74,4
Ensemble	24,8	53,6	39,2

Milieu urbain

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10 - 14 ans	1,4	1,5	1,4
15 - 24 ans	3,0	5,4	4,2
25 - 34 ans	8,2	25,9	17,6
35 - 49 ans	13,2	44,4	29,2
50 ans et plus	33,6	75,8	54,3
Ensemble	14,1	35,5	25,0

Milieu rural

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10 - 14 ans	2,2	3,1	2,6
15 - 24 ans	7,4	22,2	14,5
25 - 34 ans	23,5	66,4	45,2
35 - 49 ans	35,2	86,4	60,8
50 ans et plus	63,7	97,5	81,1
Ensemble	28,1	59,3	43,7

Tableau 10: Population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence

Niveau d'étude	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	26,1	43,1	39,1
Pré-scolaire	2,3	4,7	4,1
Primaire	25,5	28,4	27,7
Collégial	19,2	15,0	16,0
Secondaire	17,1	6,6	9,1
Supérieur	9,8	2,2	4,0
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 11: Population de la province selon la langue locale utilisée par sexe

Langues locales	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Néant	197	0,1	178	0,1	375	0,1
Darija seule	147 463	98,5	146 925	98,6	294 388	98,5
Darija et Amazigh	990	0,7	702	0,5	1 692	0,6
Amazigh seule	41	0,0	37	0,0	78	0,0
Non déclaré	1 056	0,7	1 162	0,8	2 218	0,7
Total	149 747	100,0	149 004	100,0	298 751	100,0

Tableau 12: Répartition de la population active dans les deux milieux de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	77,1	22,9	100
Rural	79,1	20,9	100
Ensemble	78,7	21,3	100

Tableau 13: Taux d'activité de la population selon le milieu de résidence et le sexe

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	69,1	19,9	44,1
Rural	73,7	19,2	46,4
Ensemble	72,6	19,4	45,8

Tableau 14: Taux d'activité (en %) selon le groupe quinquennal d'âges et le sexe

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19 ans	30,1	15,1	22,8
20-24 ans	68,2	22,5	45,9
25-29 ans	91,4	24,4	56,7
30-34 ans	96,0	24,9	60,1
35-39 ans	96,2	24,5	60,4
40-44 ans	96,3	24,0	60,6
45-49 ans	94,2	23,4	57,4
50-54 ans	84,6	19,8	51,6
55-59 ans	75,4	16,9	46,6
60 ans et plus	42,6	6,4	23,9

Tableau 15: Population active selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)

Situation dans la profession	Urbain	Rural	Ensemble
Employeur	4,3	0,7	1,5
Indépendant	33,4	45,1	42,6
Salarié	56,4	25,3	32,1
Aide familiale	1,8	25,7	20,5
Apprenti	1,4	0,6	0,8
Autres	2,7	2,6	2,6
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 16: Répartition des ménages selon le type de logement occupé et le milieu de résidence

Type de logement	Urbain	Rural	Ensemble
Villa, niveau de villa	1,7	0,2	0,6
Appartement	5,4	0,1	1,5
Maison marocaine traditionnelle	15,8	1,3	5,0
Maison marocaine moderne	67,0	12,9	26,9
Maison sommaire ou bidonville	4,1	0,5	1,4
Habitation de type rural	3,9	84,5	63,6
Autres	2,1	0,5	0,9
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 17: Répartition (en %) des ménages selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence

Nombre de pièces	Urbain	Rural	Ensemble
1 pièce	10,7	9,2	9,6
2 pièces	30,7	22,5	24,6
3 pièces	33,4	29,5	30,5
4 pièces	14,3	21,7	19,8
5 pièces	4,0	9,3	8,0
6 pièces	4,1	4,8	4,6
7 pièces	1,0	1,5	1,3
8 pièces et plus	1,7	1,6	1,6
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 18: Taux d'occupation des logements, ou nombre moyen de personnes par pièce selon le milieu de résidence

Urbain	Rural	Ensemble
1,3	1,4	1,4

Tableau 19: Répartition des ménages de la province selon l'ancienneté du logement

Age du logement	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 10 ans	15,6	17,7	17,1
De 10 à moins de 20 ans	16,8	20,4	19,4
De 20 à moins de 50 ans	37,0	30,7	32,4
Pus de 50 ans	30,7	31,3	31,1
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 20: Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement (en %)

Statut d'occupation	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaire ou copropriétaire	62,8	93,7	85,7
Accédant à la propriété	2,7	0,4	1,0
Locataire	25,4	1,2	7,5
Logement de fonction	2,2	1,0	1,3
Logé gratuitement	6,2	3,4	4,1
Autres	0,8	0,2	0,4
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 21: Ménages (en %) selon les équipements de base de leur logement par milieu de résidence

Élément de confort dans le logement	Urbain	Rural	Ensemble
Cuisine	94,7	91,9	92,6
W.C	99,0	90,3	92,5
Bain moderne ou douche	48,0	4,8	15,9
Bain local	7,6	27,7	22,5
Eau courante	94,9	9,3	31,4
Electricité	96,6	88,9	90,9

Tableau 22: Ménages (en %) dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'eau selon le mode d'approvisionnement en eau par milieu de résidence

Approvisionnement en eau potable	Urbain	Rural	Ensemble
Fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé	54,8	30,7	31,0
Vendeur d'eau potable	1,9	0,8	0,9
Puits ou matfia non équipés	15,2	17,8	17,7
Source, oued ou ruisseau	9,4	49,8	49,2
Autre	18,8	0,9	1,1
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 23: Proportion des ménages de la province selon la distance entre le logement et le point d'eau le plus proche

Distance	Proportion
Moins de 200 mètres	29,3
200 mètres à moins d'un kilomètre	43,1
Un kilomètre et plus	27,7
Total	100,0

Tableau 24: Proportion des ménages de la province selon la durée pour atteindre la source d'eau la plus proche

Durée	Proportion
Moins de 10 minutes	26,1
De 10 à 19 minutes	29,9
De 20 à 29 minutes	10,8
De 30 à 39 minutes	15,6
De 40 à 49 minutes	5,5
De 50 à 59 minutes	1,7
D'une heure à deux heures	9,1
De deux heures et plus	1,4
Total	100,0

Tableau 25: Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé par milieu de résidence

Mode d'éclairage	Urbain	Rural	Ensemble
Gaz	46,2	52,6	52,2
Kandil, Bougie	24,7	24,9	24,8
Energie solaire	7,8	3,0	3,3
Groupe électrogène	3,2	2,5	2,6
Autres	18,1	17,0	17,1
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 26: Ménages (en %) selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence

Mode d'évacuation	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau public	90,3	1,4	24,4
Fosse septique	4,7	46,7	35,9
Puits perdu	3,5	25,2	19,5
Dans la nature	1,3	26,2	19,8
Autre mode d'évacuation	0,2	0,5	0,4
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 27: Ménages (en %) selon le réseau d'évacuation des déchets ménagers par milieu de résidence

Réseau d'évacuation	Urbain	Rural	Ensemble
Poubelle de la commune	43,8	1,3	12,3
Camion commun ou privé	46,3	1,4	13,0
Dans la nature	8,7	96,8	74,1
Autre	1,2	0,5	0,7
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 28: Pourcentage des ménages dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence

Équipements domestiques	Urbain	Rural	Ensemble
Télévision	95,5	86,2	88,6
Parabole	89,7	73,1	77,4
Téléphone Fixe	12,3	0,6	3,6
Portable	95,0	86,6	88,8

Tableau 29: Répartition des chefs de ménage selon les groupes d'âges et le sexe

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
15_24	1,2	2,3	1,4
25_34	15,4	9,5	14,4
35_49	35,9	21,7	33,6
50 ans et +	47,5	66,6	50,6
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 30: Répartition des chefs de ménage selon le statut matrimonial et le sexe, Ensemble des deux milieux

Etat Matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataires	3,9	5,9	4,2
Mariés	94,0	23,2	82,3
Divorcés	0,8	7,3	1,8
Veufs	1,3	63,6	11,7
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 31: Répartition des chefs de ménage selon le niveau scolaire et le sexe Ensemble des deux milieux

Niveau scolaire	Masculin	Féminin	Ensemble
Néant	41,8	83,4	48,7
Préscolaire	12,1	0,6	10,2
Primaire	25,0	9,1	22,4
Secondaire Collégial	10,1	3,2	8,9
Secondaire Qualifiant	6,7	1,8	5,9
Supérieur	4,2	1,9	3,9
Total	100,0	100,0	100,0

Milieu Urbain

Niveau scolaire	Masculin	Féminin	Ensemble
Néant	25,7	68,1	34,4
Préscolaire	7,7	1,3	6,4
Primaire	27,2	16,1	24,9
Secondaire Collégial	13,3	6,0	11,8
Secondaire Qualifiant	14,0	4,0	12,0
Supérieur	12,0	4,5	10,5
Total	100,0	100,0	100,0

Milieu Rural

Niveau scolaire	Masculin	Féminin	Ensemble
Néant	47,1	90,5	53,7
Préscolaire	13,5	0,4	11,5
Primaire	24,3	5,8	21,5
Secondaire Collégial	9,0	1,9	7,9
Secondaire Qualifiant	4,3	0,8	3,8
Supérieur	1,7	0,7	1,6
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 32: Répartition des chefs de ménage selon le type d'activité et le sexe, Ensemble des deux milieux

Niveau scolaire	Masculin	Féminin	Ensemble
Actifs	80,5	22,3	70,8
Inactifs	19,5	77,7	29,2
Total	100,0	100,0	100,0

TABLEAUX STATISTIQUES :
DONNEES COMMUNALES

A. Indicateurs Démographiques :

Commune	Sexe	% des célibataires			Etat Matrimonial				Taux de célibat à 55 ans	Age au premier mariage	ISF
		15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Célibataire	Marîé	Divorcé	Veuf			
Ouezzane (Mun.)	Masculin	99,6	96,5	75,4	42,0	55,5	1,4	1,1	7,0	32,8	*
	Féminin	91,8	61,9	32,9	28,4	55,8	3,7	12,1	6,3	26,1	1,9
	Ensemble	95,7	78,8	52,5	35,1	55,7	2,6	6,7	6,7	29,3	*
Bni Quolla	Masculin	99,8	92,5	68,1	40,1	57,8	0,7	1,4	3,4	31,1	*
	Féminin	87,9	50,4	31,0	27,7	60,3	1,8	10,2	3,1	25,9	1,9
	Ensemble	93,9	71,9	48,4	33,9	59,1	1,2	5,8	3,3	28,5	*
Lamjaara	Masculin	100,0	94,5	68,6	43,3	55,5	0,4	0,8	2,4	31,1	*
	Féminin	89,4	49,7	31,7	29,7	58,8	1,7	9,8	2,7	25,8	1,9
	Ensemble	94,7	72,8	49,8	36,5	57,1	1,1	5,3	2,5	28,5	*
Masmouda	Masculin	99,6	95,9	69,5	40,7	57,4	0,7	1,3	2,4	31,3	*
	Féminin	89,9	55,1	33,4	29,2	57,8	1,8	11,3	4,3	26,8	2,0
	Ensemble	95,0	75,7	51,3	34,8	57,6	1,2	6,3	3,3	29,1	*
Mzefroune	Masculin	100,0	95,9	76,7	40,7	57,0	0,5	1,8	2,0	32,1	*
	Féminin	86,6	54,5	30,3	26,8	58,8	1,6	12,8	4,9	26,0	2,0
	Ensemble	93,3	75,7	53,7	33,7	57,9	1,1	7,4	3,5	29,1	*
Ounnana	Masculin	99,9	93,0	62,8	44,1	54,9	0,3	0,7	3,3	30,0	*
	Féminin	85,2	51,1	39,0	30,8	56,8	1,7	10,7	1,7	27,4	2,2
	Ensemble	93,1	73,8	50,6	37,4	55,9	1,0	5,8	2,5	28,8	*
Sidi Ahmed Cherif	Masculin	99,6	96,4	68,3	41,8	56,8	0,6	0,9	2,0	31,1	*
	Féminin	85,8	53,8	38,8	28,5	57,2	2,5	11,8	2,4	26,8	1,7
	Ensemble	92,9	77,0	52,2	34,9	57,0	1,6	6,5	2,2	29,0	*
Sidi Bousber	Masculin	99,6	93,9	66,0	36,3	61,7	0,7	1,3	4,2	30,0	*
	Féminin	82,8	42,1	28,5	23,5	60,9	3,0	12,6	1,4	25,0	2,3
	Ensemble	91,5	62,9	43,8	29,3	61,3	2,0	7,4	2,8	27,0	*
Sidi Redouane	Masculin	99,8	95,3	65,2	37,9	60,6	0,7	0,8	2,2	30,7	*
	Féminin	84,6	42,6	23,8	24,6	61,8	1,8	11,9	4,4	24,8	2,6
	Ensemble	92,3	68,0	42,3	31,0	61,2	1,2	6,5	3,3	27,6	*
Teroual	Masculin	99,7	94,0	66,2	40,6	57,9	0,5	1,0	3,3	30,7	*
	Féminin	88,3	53,2	30,9	28,1	59,7	2,0	10,2	5,0	25,3	1,9
	Ensemble	93,9	74,5	47,4	34,2	58,8	1,3	5,7	4,2	28,0	*
Zghira	Masculin	99,7	95,6	65,5	44,0	54,7	0,4	0,9	1,9	30,8	*
	Féminin	90,4	51,7	35,1	29,4	58,0	2,2	10,4	1,9	26,1	2,4
	Ensemble	95,2	75,5	50,5	36,7	56,4	1,3	5,7	1,9	28,6	*
Ain Beida	Masculin	99,8	93,4	67,9	43,8	54,5	0,4	1,3	1,7	30,8	*
	Féminin	87,9	53,9	30,2	29,2	59,0	1,4	10,4	1,5	26,3	2,3
	Ensemble	94,3	76,2	47,9	36,7	56,7	0,9	5,7	1,6	28,6	*
Asjen	Masculin	99,8	94,4	65,8	42,1	56,3	0,5	1,1	2,1	30,7	*
	Féminin	86,5	46,3	30,6	27,6	61,2	1,0	10,2	0,7	25,8	2,1
	Ensemble	93,4	71,1	49,2	35,1	58,6	0,8	5,5	1,4	28,3	*
Brikcha	Masculin	100,0	93,6	65,7	40,4	57,4	0,7	1,6	2,5	31,1	*
	Féminin	84,8	45,7	27,5	26,2	61,6	2,0	10,3	3,3	25,5	2,2
	Ensemble	92,7	70,5	46,4	33,4	59,5	1,3	5,9	2,9	28,4	*
Moqrisset	Masculin	100,0	94,1	70,3	42,1	55,6	0,7	1,6	4,9	31,2	*
	Féminin	85,5	50,1	32,2	27,8	60,0	1,4	10,8	4,9	25,6	1,7
	Ensemble	92,8	74,3	51,8	35,2	57,7	1,0	6,1	4,9	28,6	*
Kalaat Bouqorra	Masculin	99,8	86,8	52,8	39,9	58,7	0,6	0,7	1,1	28,5	*
	Féminin	84,6	39,1	23,9	26,4	63,0	1,6	8,9	2,7	23,8	2,1
	Ensemble	92,4	63,8	37,9	33,2	60,9	1,1	4,8	1,9	26,2	*
Zoumi	Masculin	99,6	91,8	58,7	40,5	57,9	0,6	0,9	2,0	29,8	*
	Féminin	81,5	41,0	22,8	24,3	63,8	2,1	9,8	2,8	24,1	2,0
	Ensemble	91,0	67,8	41,2	32,7	60,8	1,3	5,2	2,4	27,0	*

B. Education et Analphabétisme :

Commune	Sexe	Population âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites									Taux d'analphabétisme par tranche d'âge				
		Taux de scolarisation	Néant	Arabe seule	Arabe et Français	Arabe, Français et Autre	Autre(s) langue(s) sauf	Autre(s) langue(s)	Ensemble	Taux d'analphabétisme	10-14 ans	15-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50 ans et plus
Ouezzane (Mun.)	Masculin	98,6	14,1	22,3	42,9	20,3	0,4	0,1	100	14,1	1,4	3,0	8,1	12,9	33,1
	Féminin	98,7	34,7	15,6	32,3	17,0	0,2	0,2	100	34,7	1,5	4,9	24,6	42,3	74,0
	Ensemble	98,7	24,6	18,9	37,5	18,6	0,3	0,1	100	24,6	1,5	4,0	16,9	28,0	53,3
Bni Quolla	Masculin	95,3	28,7	23,3	40,8	6,9	0,2	0,1	100	28,7	3,4	5,5	18,1	34,4	66,7
	Féminin	95,1	59,5	14,4	23,3	2,7	0,0	0,1	100	59,5	4,2	18,3	62,8	85,5	97,7
	Ensemble	95,2	44,0	18,9	32,1	4,8	0,1	0,1	100	44,0	3,8	11,8	41,1	59,5	82,3
Lamjaara	Masculin	96,9	24,0	27,0	33,7	14,9	0,2	0,1	100	24,0	2,1	5,8	17,8	31,7	57,1
	Féminin	95,4	55,6	15,3	21,1	7,7	0,0	0,2	100	55,6	3,3	21,9	58,5	81,5	97,5
	Ensemble	96,2	39,6	21,2	27,5	11,3	0,1	0,2	100	39,6	2,7	13,8	38,3	56,6	77,1
Masmouda	Masculin	96,7	35,0	33,0	24,6	7,0	0,2	0,2	100	35,0	2,7	12,3	30,0	47,8	64,6
	Féminin	94,5	62,4	16,9	16,0	4,3	0,1	0,2	100	62,4	4,9	22,6	67,9	88,0	97,5
	Ensemble	95,6	48,8	24,9	20,3	5,7	0,2	0,2	100	48,8	3,8	17,4	49,5	68,2	81,5
Mzefroune	Masculin	97,6	35,9	22,4	33,1	8,4	0,2	0,0	100	35,9	3,7	11,8	33,6	40,6	68,4
	Féminin	97,2	62,4	10,7	22,8	4,0	0,2	0,0	100	62,4	4,4	23,5	68,4	84,1	96,6
	Ensemble	97,4	49,3	16,5	27,9	6,1	0,2	0,0	100	49,3	4,0	17,6	51,3	62,8	82,9
Ounnana	Masculin	97,3	26,3	33,5	33,6	6,4	0,1	0,1	100	26,3	1,5	6,7	18,6	44,9	60,0
	Féminin	95,8	62,5	16,1	19,9	1,4	0,0	0,1	100	62,5	2,9	24,2	75,9	93,8	98,1
	Ensemble	96,5	44,4	24,8	26,7	3,9	0,0	0,1	100	44,4	2,2	14,7	48,3	70,8	80,0
Sidi Ahmed Cherif	Masculin	96,2	29,2	26,9	35,0	8,7	0,0	0,2	100	29,2	1,4	5,1	22,6	38,6	65,1
	Féminin	97,1	61,7	14,7	20,3	3,1	0,0	0,1	100	61,7	2,4	22,9	67,9	90,0	98,2
	Ensemble	96,6	46,1	20,6	27,4	5,8	0,0	0,1	100	46,1	1,9	13,5	47,0	67,2	82,1
Sidi Bousber	Masculin	98,4	27,0	27,1	37,3	8,2	0,1	0,3	100	27,0	0,8	4,3	23,4	29,3	59,3
	Féminin	96,1	59,8	13,7	22,8	3,6	0,0	0,1	100	59,8	1,8	19,0	62,9	86,2	96,9
	Ensemble	97,2	44,6	19,9	29,5	5,7	0,1	0,2	100	44,6	1,3	12,2	46,5	60,3	79,3
Sidi Redouane	Masculin	97,9	23,9	26,9	40,2	8,5	0,1	0,2	100	23,9	2,0	4,9	17,2	24,3	56,5
	Féminin	97,0	54,7	15,4	25,2	4,5	0,2	0,1	100	54,7	1,4	14,2	53,9	76,8	95,9
	Ensemble	97,4	39,8	21,0	32,5	6,4	0,1	0,2	100	39,8	1,7	9,6	37,2	50,5	77,4
Teroual	Masculin	95,3	29,9	32,3	29,7	8,0	0,1	0,1	100	29,9	3,6	11,4	28,3	38,0	58,3
	Féminin	94,4	61,3	16,4	18,0	4,3	0,0	0,1	100	61,3	4,6	26,0	70,1	87,1	97,1
	Ensemble	94,9	45,9	24,1	23,7	6,1	0,1	0,1	100	45,9	4,1	18,6	50,7	63,5	78,2
Zghira	Masculin	95,6	27,8	39,4	26,2	6,4	0,0	0,2	100	27,8	2,6	7,0	23,4	37,4	64,4
	Féminin	96,2	59,6	19,6	17,3	3,3	0,0	0,0	100	59,6	1,9	19,5	73,1	90,3	98,4
	Ensemble	95,9	43,7	29,5	21,8	4,8	0,0	0,1	100	43,7	2,3	12,9	48,1	65,7	81,7
Ain Beida	Masculin	97,1	24,7	29,2	35,5	10,3	0,1	0,2	100	24,7	1,4	4,4	23,7	29,7	63,5
	Féminin	96,1	58,4	15,9	20,6	4,9	0,0	0,2	100	58,4	1,3	20,6	66,5	87,2	98,8
	Ensemble	96,6	41,1	22,7	28,2	7,7	0,1	0,2	100	41,1	1,3	11,7	45,1	57,3	81,7
Asjen	Masculin	97,8	36,0	25,5	31,4	7,0	0,0	0,1	100	36,0	2,4	10,9	35,9	50,4	70,6
	Féminin	96,1	58,2	16,6	21,3	3,8	0,0	0,1	100	58,2	3,4	25,4	64,7	83,5	95,9
	Ensemble	96,9	46,7	21,2	26,5	5,5	0,0	0,1	100	46,7	2,9	17,9	49,5	66,6	83,1
Brikcha	Masculin	96,9	40,1	21,8	29,5	8,6	0,1	0,1	100	40,1	1,1	11,0	40,7	54,4	72,7
	Féminin	96,8	61,3	16,4	18,6	3,6	0,1	0,1	100	61,3	1,8	23,0	70,5	84,5	96,4
	Ensemble	96,9	50,5	19,1	24,1	6,1	0,1	0,1	100	50,6	1,5	16,8	55,1	69,1	84,7
Moqrisset	Masculin	97,4	19,5	32,5	38,5	9,2	0,2	0,1	100	19,5	0,8	3,7	15,1	17,7	50,4
	Féminin	96,9	53,7	18,0	22,9	5,3	0,1	0,0	100	53,7	3,2	13,5	53,9	75,4	96,7
	Ensemble	97,2	36,1	25,5	30,9	7,3	0,2	0,1	100	36,1	2,0	8,4	33,7	45,1	73,9
Kalaat Bouqorra	Masculin	96,1	23,9	43,2	26,1	6,3	0,2	0,2	100	23,9	2,4	7,5	22,2	28,6	66,3
	Féminin	95,0	56,8	28,0	12,8	2,2	0,1	0,1	100	56,8	3,1	26,2	70,3	90,5	98,5
	Ensemble	95,5	40,3	35,6	19,5	4,3	0,2	0,2	100	40,3	2,8	16,6	46,5	57,4	83,3
Zoumi	Masculin	96,2	23,2	33,5	34,0	8,8	0,3	0,2	100	23,2	1,9	6,3	17,5	25,6	62,0
	Féminin	95,3	56,1	21,2	18,9	3,6	0,1	0,2	100	56,1	3,3	22,9	62,5	82,2	96,6
	Ensemble	95,8	39,2	27,5	26,7	6,3	0,2	0,2	100	39,2	2,6	14,1	38,9	52,5	79,8

B. Education et Analphabétisme :

Commune	Sexe	Population de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction							Population selon les langues locales utilisées				
		Néant	Préscolaire	Primaire	Secondaire	Secondaire	Qualifiant	Supérieur	Néant	Darja seule	Darja et Amazigh	Amazigh seule	
Ouezzane (Mun.)	Masculin	***	***	***	***	***	***	***	0,2	97,2	1,8	0,0	
	Féminin	***	***	***	***	***	***	***	0,2	97,5	1,4	0,0	
	Ensemble	25,6	2,3	25,9	19,2	17,2	9,8	0,2	97,4	1,6	0,0		
Bni Quolla	Masculin	***	***	***	***	***	***	***	0,2	99,0	0,1	0,0	
	Féminin	***	***	***	***	***	***	***	0,1	99,0	0,1	0,0	
	Ensemble	42,8	3,3	30,6	16,6	5,1	1,5	0,2	99,0	0,1	0,0		
Lamjaara	Masculin	***	***	***	***	***	***	***	0,3	97,4	1,6	0,0	
	Féminin	***	***	***	***	***	***	***	0,2	98,3	0,7	0,1	
	Ensemble	40,1	5,0	26,5	14,8	9,8	3,8	0,2	97,8	1,1	0,1		
Masmouda	Masculin	***	***	***	***	***	***	***	0,0	98,4	0,2	0,0	
	Féminin	***	***	***	***	***	***	***	0,1	98,6	0,1	0,0	
	Ensemble	47,3	6,1	25,6	13,1	5,8	2,2	0,1	98,5	0,2	0,0		
Mzefroune	Masculin	***	***	***	***	***	***	***	0,0	99,2	0,1	0,0	
	Féminin	***	***	***	***	***	***	***	0,0	99,1	0,1	0,0	
	Ensemble	47,8	4,2	28,6	13,0	4,8	1,6	0,0	99,2	0,1	0,0		
Ounnana	Masculin	***	***	***	***	***	***	***	0,1	99,1	0,2	0,0	
	Féminin	***	***	***	***	***	***	***	0,1	99,0	0,1	0,1	
	Ensemble	45,2	7,3	30,4	10,8	4,7	1,6	0,1	99,1	0,1	0,1		
Sidi Ahmed Cherif	Masculin	***	***	***	***	***	***	***	0,0	99,0	0,3	0,0	
	Féminin	***	***	***	***	***	***	***	0,0	99,0	0,3	0,0	
	Ensemble	46,1	4,2	26,4	14,5	6,7	2,2	0,0	99,0	0,3	0,0		
Sidi Bousber	Masculin	***	***	***	***	***	***	***	0,2	98,6	0,4	0,0	
	Féminin	***	***	***	***	***	***	***	0,2	99,1	0,2	0,0	
	Ensemble	44,1	4,3	27,4	15,5	6,6	2,1	0,2	98,9	0,3	0,0		
Sidi Redouane	Masculin	***	***	***	***	***	***	***	0,2	98,6	0,4	0,0	
	Féminin	***	***	***	***	***	***	***	0,1	98,8	0,2	0,0	
	Ensemble	39,3	2,9	29,6	17,5	7,4	3,2	0,2	98,7	0,3	0,0		
Teroual	Masculin	***	***	***	***	***	***	***	0,1	99,3	0,2	0,0	
	Féminin	***	***	***	***	***	***	***	0,1	99,0	0,3	0,0	
	Ensemble	44,8	6,7	27,1	12,2	6,6	2,6	0,1	99,1	0,2	0,0		
Zghira	Masculin	***	***	***	***	***	***	***	0,1	99,3	0,1	0,0	
	Féminin	***	***	***	***	***	***	***	0,1	99,3	0,1	0,0	
	Ensemble	43,5	9,0	25,7	13,3	6,6	1,8	0,1	99,3	0,1	0,0		
Ain Beida	Masculin	***	***	***	***	***	***	***	0,0	99,3	0,1	0,0	
	Féminin	***	***	***	***	***	***	***	0,0	99,0	0,2	0,0	
	Ensemble	40,7	5,7	27,2	16,0	8,1	2,3	0,0	99,2	0,2	0,0		
Asjen	Masculin	***	***	***	***	***	***	***	0,1	98,9	0,4	0,1	
	Féminin	***	***	***	***	***	***	***	0,0	99,4	0,2	0,0	
	Ensemble	45,7	4,0	26,6	15,2	6,1	2,4	0,1	99,1	0,3	0,0		
Brikcha	Masculin	***	***	***	***	***	***	***	0,1	98,9	0,5	0,1	
	Féminin	***	***	***	***	***	***	***	0,2	98,7	0,6	0,0	
	Ensemble	49,9	3,3	25,1	13,4	6,0	2,4	0,1	98,8	0,6	0,0		
Moqrisset	Masculin	***	***	***	***	***	***	***	0,1	98,7	0,3	0,0	
	Féminin	***	***	***	***	***	***	***	0,0	98,7	0,3	0,0	
	Ensemble	36,8	4,0	26,3	18,8	9,4	4,7	0,1	98,7	0,3	0,0		
Kalaat Bouqorra	Masculin	***	***	***	***	***	***	***	0,1	98,8	0,3	0,0	
	Féminin	***	***	***	***	***	***	***	0,1	98,9	0,1	0,0	
	Ensemble	39,7	3,0	31,6	16,9	6,3	2,5	0,1	98,8	0,2	0,0		
Zoumi	Masculin	***	***	***	***	***	***	***	0,1	98,8	0,4	0,0	
	Féminin	***	***	***	***	***	***	***	0,1	98,8	0,2	0,0	
	Ensemble	39,0	3,0	30,2	16,5	8,4	2,9	0,1	98,8	0,3	0,0		

C. Activité Economique :

Commune	Sexe	répartition de la population active	Taux net d'activité	Taux de chômage	Situation dans la profession de la population active						
					Employeur	Indépendant	Salarié	Aide familiale	Apprenti	Autre	Ensemble
Ouezzane (Mun.)	Masculin	75,9	69,2	16,5	4,8	34,1	55,7	1,3	1,5	2,6	100,0
	Féminin	24,1	21,2	39,8	2,4	24,4	68,7	1,9	1,1	1,4	100,0
	Ensemble	100,0	44,7	22,1	4,4	32,2	58,2	1,4	1,4	2,3	100,0
Bni Quolla	Masculin	73,4	78,1	6,6	0,5	38,5	39,3	19,5	0,7	1,6	100,0
	Féminin	26,6	27,8	6,6	0,4	11,8	12,5	73,9	0,4	1,0	100,0
	Ensemble	100,0	53,0	6,6	0,4	31,4	32,2	33,8	0,6	1,5	100,0
Lamjaara	Masculin	81,7	71,8	12,6	1,9	36,8	48,3	6,6	2,7	3,7	100,0
	Féminin	18,3	16,1	27,9	0,5	13,6	24,0	60,1	0,3	1,5	100,0
	Ensemble	100,0	44,1	15,4	1,7	33,2	44,6	14,7	2,3	3,3	100,0
Masmouda	Masculin	78,5	76,0	8,6	0,7	46,0	36,3	10,4	1,9	4,7	100,0
	Féminin	21,5	20,3	28,4	0,3	13,4	27,6	47,9	0,5	10,3	100,0
	Ensemble	100,0	47,8	12,8	0,6	40,2	34,7	17,1	1,6	5,7	100,0
Mzefroune	Masculin	81,9	72,2	11,5	0,7	49,2	32,3	15,1	0,4	2,3	100,0
	Féminin	18,1	15,4	28,6	0,3	9,1	44,6	45,0	0,0	1,0	100,0
	Ensemble	100,0	43,4	14,6	0,6	43,0	34,2	19,8	0,3	2,1	100,0
Ounnana	Masculin	72,9	78,7	9,9	0,6	49,8	31,5	14,7	1,8	1,6	100,0
	Féminin	27,1	28,4	17,3	0,1	21,4	11,4	65,8	0,0	1,4	100,0
	Ensemble	100,0	53,3	11,8	0,5	42,6	26,4	27,7	1,3	1,5	100,0
Sidi Ahmed Cherif	Masculin	85,7	72,8	11,7	1,4	47,1	39,8	7,1	1,6	3,0	100,0
	Féminin	14,3	11,4	35,4	0,8	20,2	28,2	48,1	1,1	1,5	100,0
	Ensemble	100,0	41,0	15,1	1,3	44,2	38,5	11,6	1,5	2,9	100,0
Sidi Bousber	Masculin	75,2	72,1	6,2	3,1	39,9	39,6	15,2	0,3	1,8	100,0
	Féminin	24,8	19,4	4,1	1,6	22,5	24,9	49,9	0,0	1,2	100,0
	Ensemble	100,0	43,3	5,7	2,7	35,6	36,0	23,9	0,2	1,7	100,0
Sidi Redouane	Masculin	77,7	71,4	10,6	0,8	45,0	41,9	9,2	0,3	2,9	100,0
	Féminin	22,3	18,7	27,8	0,1	21,5	19,6	55,6	0,2	3,0	100,0
	Ensemble	100,0	44,0	14,4	0,7	40,5	37,6	18,1	0,2	2,9	100,0
Teroual	Masculin	78,3	71,5	9,7	1,2	47,0	30,5	16,6	1,0	3,7	100,0
	Féminin	21,7	18,7	10,2	0,5	15,8	17,1	45,9	0,1	20,6	100,0
	Ensemble	100,0	44,3	9,8	1,0	40,3	27,6	22,9	0,8	7,3	100,0
Zghira	Masculin	87,7	70,9	21,1	0,3	45,9	43,6	8,4	1,0	0,8	100,0
	Féminin	12,3	9,9	57,5	0,4	25,6	38,2	34,7	0,0	1,1	100,0
	Ensemble	100,0	40,4	25,6	0,3	44,4	43,2	10,3	0,9	0,9	100,0
Ain Beida	Masculin	72,4	74,3	7,6	0,4	58,8	14,7	25,3	0,1	0,6	100,0
	Féminin	27,6	30,0	9,1	0,3	10,8	5,6	82,9	0,0	0,4	100,0
	Ensemble	100,0	52,7	8,0	0,4	45,8	12,2	41,0	0,0	0,5	100,0
Asjen	Masculin	82,4	74,7	7,4	0,5	54,4	18,8	22,7	0,0	3,6	100,0
	Féminin	17,6	16,8	14,4	0,2	13,1	18,0	67,7	0,0	1,1	100,0
	Ensemble	100,0	46,6	8,6	0,5	47,6	18,7	30,2	0,0	3,1	100,0
Brikcha	Masculin	74,7	77,1	4,2	0,9	54,7	15,9	24,2	0,5	3,8	100,0
	Féminin	25,3	26,4	7,0	0,2	9,4	9,6	69,9	0,1	10,8	100,0
	Ensemble	100,0	52,2	4,9	0,7	43,6	14,4	35,4	0,4	5,5	100,0
Moqrisset	Masculin	82,4	72,1	7,7	0,4	61,5	17,6	19,5	0,0	0,9	100,0
	Féminin	17,6	16,3	10,5	0,6	20,6	13,1	64,7	0,0	1,1	100,0
	Ensemble	100,0	45,1	8,2	0,4	54,5	16,8	27,2	0,0	0,9	100,0
Kalaat Bouqorra	Masculin	79,1	70,8	6,9	0,6	69,2	9,1	19,2	0,3	1,6	100,0
	Féminin	20,9	19,1	5,5	0,3	15,5	6,1	77,2	0,0	0,8	100,0
	Ensemble	100,0	45,2	6,6	0,6	57,9	8,5	31,4	0,2	1,4	100,0
Zoumi	Masculin	83,9	72,4	6,8	0,8	63,6	14,8	18,3	0,2	2,2	100,0
	Féminin	16,1	14,6	12,3	0,3	26,0	11,0	61,0	0,1	1,6	100,0
	Ensemble	100,0	44,4	7,7	0,8	57,9	14,3	24,8	0,2	2,1	100,0

D. Ménages et Conditions d'habitat :

Commune	Population et ménages				Type de logement							Nombre de pièces dans le logement								Statut d'occupation					Ancienneté du logement				
	Population légale	Population municipale	Ménage	Taille moyenne	Villa	Appartement	Maison marocaine	Habitat sommaire	Logement de type rural	Autre	Taux d'occupation	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces	7 pièces	8 pièces et plus	Propriétaire/Copropriétaire	Accédant à la propriété	Locataire	Logement de fonction	Logement gratuit	Autre	Moins de 10 ans	Entre 10 et 19 ans	Entre 20 et 49 ans	50 ans et plus
Ouezzane (Mun.)	59 606	59 183	14 835	4,0	1,9	6,2	86,6	2,8	0,2	2,3	1,4	11,3	32,3	31,9	13,7	3,9	4,2	1,0	1,8	62,7	3,0	25,6	1,6	6,4	0,7	14,8	14,5	37,6	33,1
Bni Quolla	16 049	16 049	3 582	4,5	0,2	0,0	6,7	0,3	92,6	0,2	1,5	12,5	25,2	29,8	20,4	7,6	3,1	0,9	0,5	91,8	0,6	0,1	0,4	7,0	0,0	14,1	14,7	35,3	35,8
Lamjaara	18 820	17 513	3 782	4,6	0,4	0,3	27,4	1,8	68,2	2,0	1,3	7,2	20,5	28,8	22,3	11,1	6,2	1,7	2,1	84,6	0,3	6,8	6,3	1,4	0,6	17,2	20,1	37,7	25,0
Masmouda	16 106	16 106	3 650	4,4	0,3	0,0	28,8	1,6	69,0	0,3	1,8	19,8	35,8	28,5	10,3	3,2	1,4	0,4	0,5	91,3	0,9	2,2	0,7	4,7	0,1	12,9	14,2	25,8	47,0
Mzefroune	6 973	6 973	1 659	4,2	0,4	0,0	29,8	3,8	65,4	0,5	1,6	17,7	34,7	26,0	13,4	4,1	2,7	1,0	0,5	90,2	0,6	0,2	0,7	8,1	0,1	15,7	18,0	29,7	36,6
Ounnana	12 801	12 794	2 603	4,9	0,2	0,2	8,1	0,1	91,0	0,3	1,5	8,8	21,7	28,5	24,5	9,8	4,2	1,5	0,9	98,9	0,3	0,1	0,1	0,5	0,1	14,6	15,4	33,2	36,8
Sidi Ahmed Cherif	9 576	9 576	2 037	4,7	0,1	0,0	5,7	0,0	93,9	0,1	1,3	6,3	17,6	28,8	24,3	11,5	6,9	1,8	2,9	99,2	0,1	0,1	0,0	0,5	0,0	15,4	16,1	35,1	33,4
Sidi Bousber	10 528	10 528	2 416	4,4	0,5	0,1	13,0	0,0	85,7	0,8	1,3	10,2	19,0	29,2	22,5	9,5	6,0	1,9	1,9	92,6	0,1	3,0	0,4	3,6	0,3	12,2	16,2	24,0	47,7
Sidi Redouane	19 169	19 169	4 624	4,1	0,2	0,3	14,7	0,8	83,7	0,2	1,3	10,0	24,1	31,8	19,9	8,5	3,5	1,2	1,0	91,9	0,2	3,9	0,8	3,1	0,1	16,0	21,3	31,3	31,4
Teroual	12 621	12 621	2 807	4,5	0,3	0,5	14,9	0,1	83,9	0,2	1,4	9,0	23,8	32,9	21,3	7,2	3,5	1,3	1,1	93,4	0,0	3,7	1,0	1,9	0,1	13,6	19,3	29,8	37,3
Zghira	15 503	15 503	3 236	4,8	0,0	0,0	4,1	0,0	95,6	0,3	1,4	6,6	18,9	29,0	26,5	11,3	4,3	1,7	1,7	97,3	0,6	0,6	0,6	0,9	0,1	16,4	20,0	31,6	32,1
Ain Beida	11 978	11 941	2 521	4,7	0,2	0,0	13,7	0,0	85,8	0,2	1,3	6,4	19,8	28,4	22,6	9,8	7,6	1,9	3,3	92,3	0,8	0,6	0,8	5,5	0,0	20,6	23,8	35,8	19,8
Asjen	13 139	13 027	2 865	4,5	0,3	0,1	34,8	0,3	63,7	0,8	1,5	10,9	26,2	33,2	18,4	7,1	2,4	0,6	1,2	89,9	1,2	1,7	1,8	5,3	0,1	24,4	14,1	31,4	30,1
Brikcha	10 399	10 399	2 438	4,3	0,2	0,5	14,4	1,4	82,1	1,3	1,2	7,2	18,5	32,2	23,2	10,1	5,5	1,5	1,9	89,9	1,1	1,7	2,1	5,0	0,2	19,2	20,6	29,2	30,9
Moqrisset	10 545	10 545	2 358	4,5	0,3	0,6	15,4	4,7	78,9	0,1	1,2	4,5	17,8	31,7	23,6	9,2	8,2	2,0	3,0	89,0	0,2	4,6	2,4	3,7	0,0	17,6	21,2	30,3	31,0
Kalaat Bouqorra	16 163	16 163	3 371	4,8	0,1	0,1	12,8	0,4	86,1	0,5	1,4	7,1	21,9	28,3	22,8	10,1	6,0	2,3	1,6	94,2	0,6	1,5	0,5	3,0	0,1	22,2	30,7	26,1	21,0
Zoumi	40 661	40 661	9 074	4,5	0,3	0,1	18,1	1,6	79,5	0,4	1,3	6,1	18,9	31,2	24,2	11,1	5,5	1,6	1,6	91,8	0,3	3,4	0,7	3,1	0,8	22,5	28,6	29,4	19,4

D. Ménages et Conditions d'habitat :

Commune	Équipements de base du logement			Mode d'évacuation des eaux usées							Mode d'évacuation des déchets ménagers				Mode de cuisson fréquemment utilisé					Autres équipements ménagers							Distance à la route goudronnée	
	Cuisine	W.-C.	Bain	Électricité	Eau courante	Réseau public	Fosse septique	Puits perdu	Dans la nature	Autre	Bac à ordures de la commune	Camion commun ou privé	Dans la nature	Autre	Gaz	Électricité	Charbon	Bois	Déchets des animaux	Télévision	Radio	Téléphone portable	Téléphone fixe	Internet	Ordinateur	Parabole		Réfrigérateur
Ouezzane (Mun.)	94,6	99,3	51,4	97,0	96,5	97,8	1,3	0,4	0,3	0,2	48,9	48,9	0,9	1,3	99,7	2,5	0,4	0,6	0,5	96,1	55,1	94,8	14,0	22,1	29,2	89,4	89,8	*
Bni Quolla	93,2	89,0	23,7	89,1	1,3	0,8	55,5	28,1	15,0	0,7	0,0	0,1	99,5	0,3	99,4	0,7	0,7	8,3	0,3	85,4	29,6	78,2	0,3	1,8	1,8	61,2	66,4	2,1
Lamjaara	93,4	92,7	45,6	89,7	25,5	23,7	46,7	15,0	14,2	0,3	4,6	13,9	81,2	0,2	99,6	1,6	1,1	23,5	9,0	86,4	40,1	90,4	0,8	8,4	12,8	75,9	70,0	1,7
Masmouda	84,9	78,7	22,2	81,7	6,0	7,4	42,0	18,9	31,3	0,4	5,3	0,3	94,2	0,2	96,0	0,6	1,8	8,5	2,5	81,5	29,0	83,8	0,9	1,5	3,5	61,4	59,0	3,6
Mzefroune	83,7	81,6	32,5	90,2	0,1	0,3	52,7	0,1	46,6	0,3	0,1	0,2	99,5	0,2	98,1	0,4	0,0	3,6	0,1	86,9	18,8	86,7	0,1	1,0	1,4	71,0	66,8	1,6
Ounnana	91,1	89,9	15,0	87,2	4,8	0,6	46,1	28,2	24,9	0,3	0,0	0,1	99,5	0,3	99,0	1,1	0,5	19,8	7,4	83,6	45,2	86,3	0,4	1,7	2,4	67,1	53,6	5,7
Sidi Ahmed Cherif	97,6	93,4	35,9	89,4	5,9	0,3	9,0	81,9	7,5	1,2	0,2	0,1	99,7	0,0	99,4	0,7	2,4	48,5	21,1	86,6	60,6	89,8	0,6	1,2	2,8	74,7	64,5	2,3
Sidi Bousber	92,7	90,9	25,9	85,6	13,2	0,8	89,2	0,6	7,7	1,8	0,2	0,2	96,3	3,2	99,5	1,0	1,5	26,6	6,8	86,6	69,9	87,3	0,9	5,1	5,4	70,0	62,4	0,9
Sidi Redouane	95,6	93,6	38,6	90,0	14,9	0,2	45,0	42,4	11,7	0,7	0,0	13,0	86,8	0,2	98,9	1,4	1,0	5,9	2,6	87,0	42,0	88,3	0,7	3,2	6,0	70,8	69,5	2,1
Teroual	88,3	87,6	63,7	88,6	21,4	0,5	23,3	51,4	24,7	0,1	14,0	0,1	85,7	0,2	99,9	0,4	0,5	19,0	3,1	84,8	25,6	84,8	1,3	3,3	5,2	72,7	62,2	3,0
Zghira	94,3	91,8	18,2	89,9	1,4	0,3	15,1	38,2	45,4	1,1	0,1	0,1	99,5	0,3	99,2	0,5	0,2	3,6	0,7	85,0	25,2	86,5	0,2	0,7	2,3	67,1	60,1	1,0
Ain Beida	90,0	88,9	14,1	89,7	11,3	0,4	51,5	15,9	32,1	0,2	0,2	0,1	99,4	0,2	95,1	1,0	0,6	27,9	0,2	85,2	24,4	86,6	0,2	2,9	4,0	78,5	72,0	5,8
Asjen	85,5	86,0	23,4	90,7	34,8	0,4	53,1	10,3	36,2	0,0	0,1	0,5	99,2	0,2	98,4	1,7	2,3	17,6	4,3	86,5	24,1	88,9	0,5	2,5	5,2	69,4	72,3	4,9
Brikcha	94,2	92,7	25,8	92,2	31,1	0,4	37,1	13,8	48,6	0,1	0,1	0,1	99,1	0,7	98,6	0,6	0,6	30,8	0,1	86,6	41,1	90,8	0,6	3,5	5,0	79,1	73,1	2,5
Moqrisset	92,5	91,3	27,9	89,4	13,3	9,8	32,5	30,0	27,6	0,2	0,7	12,5	86,6	0,2	99,2	0,4	0,1	8,9	0,5	89,5	51,6	90,1	0,9	5,3	7,5	86,4	80,6	10,3
Kalaat Bouqorra	94,6	93,9	66,8	88,7	0,1	0,7	42,0	11,9	45,0	0,5	0,2	0,1	98,8	0,9	99,5	0,6	1,7	14,0	0,6	89,0	29,9	89,4	0,5	2,9	6,1	86,0	80,6	3,0
Zoumi	93,9	95,4	35,4	91,3	16,5	5,2	58,7	19,2	16,5	0,4	2,8	0,9	95,6	0,8	98,7	5,4	2,2	17,3	0,6	89,6	42,7	87,6	0,9	5,5	7,2	82,8	78,5	7,3



قيمة بلادنا سكانها

الإحصاء العام للسكان و السكنى
من 1 إلى 20 شتنبر 2014

Direction Régionale de Tanger Tétouan Al Hoceima
Angle Bd Youssef Ibn Tachefine et Bd Ibn Toumart- B.P 104- Tanger

Tél. 05 39 94 06 98 / Fax : 05 39 94 03 64

Email : hcptanger@yahoo.fr

www.hcp.ma/region-tanger